



# **RAPPORT ANNUEL**

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
DE DROIT FRANCAIS CARMIGNAC PATRIMOINE

(Opérations de l'arrêté du 29 décembre 2023)

# SOMMAIRE

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	3
2. CARACTERISTIQUES DE L'OPC .....	8
3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	25
4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES .....	30

# 1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CARMIGNAC PATRIMOINE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CARMIGNAC GESTION  
24, place Vendôme  
75001 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARMIGNAC PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CARMIGNAC PATRIMOINE

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrivant les modalités de valorisation des instruments financiers exposés à la Russie. Ces titres représentent 1,52% de l'actif net du fonds le 29/12/2023.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

#### 2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**CARMIGNAC PATRIMOINE**

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

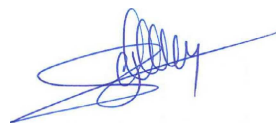
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.04.12 18:30:21 +0200



## 2. CARACTERISTIQUES DE L'OPC

### 2.1 MODALITES DE DETERMINATION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Sommes distribuables	Parts « ACC »	Parts « DIS »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion

### 2.2 PAYS OU LE FONDS EST AUTORISE A LA COMMERCIALISATION

Parts A CHF ACC HDG : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Parts A EUR ACC : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts A EUR YDIS : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts A JPY INC : Suisse, France et Singapour.

Parts A USD ACC HDG : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts B JPY INC : Suisse, France et Singapour.

Parts E EUR ACC : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

### 2.3 OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement



socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

#### Indicateur de référence

L'indicateur de référence est composé des indices suivants :

- 20% d'€STR capitalisé ;
- 40% MSCI AC WORLD NR (USD) (indice mondial MSCI des actions internationales) ; et
- 40% ICE BofA Global Government Index coupons nets réinvestis (USD unhedged) (indice mondial obligataire). Il est rebalancé trimestriellement.

Les indices sont convertis en EUR pour les parts en EUR et pour les parts hedgées. Ils sont convertis dans la devise de référence de la part pour les parts non hedgées.

Le MSCI AC WORLD NR (USD) est un indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et Emergents. Il est calculé en dollars et dividendes net réinvestis par MSCI (code Bloomberg : NDUEACWF).

L'indice ICE BofA Global Government suit la performance de la dette souveraine de qualité « investment grade » émise dans la monnaie nationale de l'émetteur. Il est administré par ICE Data Indices, LLC avec les coupons réinvestis. L'indice est converti en EUR pour les actions EUR et les parts hedgées, et dans la devise de référence correspondante pour les parts non hedgées. (code Bloomberg WOG1).

D'après la méthodologie utilisée par la Banque centrale européenne (BCE), il est publié à 8h, sur la base des transactions réalisées la veille, du lundi au vendredi hors jours fériés. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. (Pour toute information complémentaire sur cet indice, veuillez-vous référer au site Internet de l'administrateur : <https://www.ecb.europa.eu>)

Pour toute information complémentaire sur :

- l'indice MSCI AC WORLD NR (USD), veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://www.msci.com>
- l'indice ICE BofA Global Government, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indices.theice.com/>
- l'€STR capitalisé, veuillez-vous référer au site <https://www.ecb.europa.eu>

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les

positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart. Cependant il constitue un indicateur auquel l'investisseur pourra comparer la performance et le profil de risque du fonds, sur son horizon de placement recommandé.

## 2.5 STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

### 2.5.1 STRATEGIES UTILISEES

Le fonds est exposé de 0% à 50% de son actif net aux marchés d'actions et est investi au minimum à 40% en obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

La gestion du fonds étant active et flexible, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs du portefeuille entre les différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change) ou les catégories d'OPC (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

#### **Stratégie Actions :**

La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à prendre des participations, qu'elles soient vendeuses ou acheteuses, et par une analyse macroéconomique. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale aux actions du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sont déterminées par :

- la sélection de titres qui résulte d'une étude financière approfondie de la société, de rencontres régulières avec le management et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier les perspectives de croissance, la qualité des dirigeants, le rendement et la valeur d'actif.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différents secteurs économiques.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différentes zones géographiques.

### **Stratégie de Taux :**

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux ;
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

### **Stratégie de Crédit :**

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté ;
- L'allocation dette publique/dette privée ;
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

### **Stratégie de Change :**

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macro-économique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au change du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par : l'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère, ou directement via des instruments dérivés sur change.

Pour l'ensemble de ces stratégies, en plus des positions acheteuses :

Le gérant est amené à prendre des positions vendeuses (positions dites « courtes » ou « short ») sur les sous-jacents éligibles au portefeuille, lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont surévalués par le marché, par l'utilisation d'instrument éligibles.

Le gérant met également en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents dans les limites définies dans la section « Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion ».

## **2.6 DESCRIPTION DES CATEGORIES D'ACTIFS ET DES CONTRATS FINANCIERS ET LEUR CONTRIBUTION A LA REALISATION DE L'OBJECTIF DE GESTION**

### **2.6.1 TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE**

L'actif net du fonds est investi au minimum à 40% en titres de créance négociables, en instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro ou des marchés internationaux. L'investissement dans les marchés émergents ne peut pas dépasser 25% de l'actif net, dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir en Chine, entre autres, directement sur le marché interbancaire chinois (CIBM).

Le fonds peut investir dans des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire d'émetteurs privés ou publics.

La sensibilité globale du portefeuille, définie comme la variation en capital du portefeuille (en%) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, peut différer sensiblement de celle de l'indicateur de référence. La sensibilité du fonds peut varier de -4 à +10.

Le fonds peut investir dans des instruments de dette dont la notation peut être inférieure à « investment grade ». La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct est au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation ou notée équivalente par la société de gestion.

Le fonds peut également investir dans des produits de taux sans notation : dans ce cas, la société procède à sa propre analyse et évaluation de la qualité de crédit.

Enfin, dans la limite de 10% de l'actif, le fonds peut être investi dans des instruments de titrisation. Les instruments concernés sont notamment des Asset Backed Securities (ABS), Enhanced Equipment Trust Certificates (EETC), Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS), Commercial Mortgage-Backed Securities (CMBS), Collateralised Loan Obligations (CLO).

Pour l'ensemble de ces actifs, la société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, qualité de crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution des notations d'agences du titre) ne se fonderont pas exclusivement sur le critère de ces notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte d'allocation n'est imposée ni entre dette privée et publique, ni sur la maturité, ni sur la sensibilité des actifs choisis.

## **2.6.2 ACTIONS**

Le fonds, investi au minimum à 25% de son actif net en actions, est exposé de 0% à 50% de son actif net, au travers de titres vifs ou d'instruments dérivés, aux marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux. Il est précisé que le fonds peut être exposé en actions des pays émergents à hauteur de 25% maximum de son actif net dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des titres non cotés sélectionnés par le gérant.

Le fonds intervient sur des valeurs de tous secteurs, de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations.

## **2.6.3 DEVICES**

Le fonds peut utiliser en exposition ou en couverture ou en valeur relative, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change. L'exposition nette en devises du fonds peut différer de celle de son indicateur de référence et/ou de celle du seul portefeuille d'actions et d'obligations.

## **2.6.4 INSTRUMENTS DERIVES**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds intervient en exposition, en valeur relative (par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille) ou en couverture, de façon discrétionnaire, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), le change à terme, les swaps (dont de performance), les CDS (credit default swap), les indices de CDS, les swaptions et les CFD (contract for differences), portant sur un ou plusieurs des risques ou/et instruments sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Le fonds peut utiliser des contrats d'échange de rendement global (total return swaps ou « TRS ») aux termes desquels une contrepartie cède la performance économique globale d'un sous-jacent (incluant les revenus d'intérêts et les rémunérations, les plus-values et moins-values résultant de fluctuations de prix) à une autre contrepartie. Ces TRS sont utilisés à des fins d'exposition ou de couverture et portent sur des valeurs mobilières (y compris des paniers de valeurs mobilières) telles que des actions et des obligations, ainsi que sur des indices actions et des indices obligataires éligibles. La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net. Cette exposition peut néanmoins être plus importante mais est limitée à 20% de l'actif net du fonds. Le fonds reçoit 100% des revenus nets générés par les TRS, après déduction des coûts opérationnels directs et indirects. L'utilisation de TRS entraîne un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque ».

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

## **2.6.5 STRATEGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DERIVES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION**

Les instruments dérivés sur action, sur indice action ou sur panier d'actions ou d'indices actions sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'une zone géographique ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds aux marchés actions.

Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés actions selon les pays, les zones géographiques, secteurs économiques, émetteurs ou groupes d'émetteurs.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse, pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la durée globale du portefeuille. Les contrats dérivés de taux sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse entre différents marchés de taux selon les pays, les zones géographiques, ou les segments de courbe.

Les instruments dérivés de crédit sur émetteur unique et sur indices de crédit sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la qualité de crédit d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, pour se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, ou pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de crédit. Ils pourront également être utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de crédit selon des émetteurs, de groupes d'émetteurs, de secteurs économiques, de pays, de zones géographiques.

Les instruments de volatilité ou de variance sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la volatilité des marchés, pour couvrir l'exposition actions ou pour ajuster l'exposition du portefeuille à la volatilité ou la variance des marchés. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur la volatilité des marchés.

Les instruments dérivés de dividendes sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse du dividende d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs ou pour couvrir le risque de dividende d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs, le risque de dividende étant le risque que le dividende d'une action ou d'un indice action ne se réalise pas comme anticipé par le marché. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse de dividendes sur le marché actions.

Les instruments dérivés sur matières premières sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse des matières premières, pour couvrir l'exposition aux matières premières ou pour ajuster l'exposition du portefeuille aux matières premières. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les matières premières.

L'exposition globale aux instruments dérivés est limitée à 500% mais peut être plus élevée sous certaines conditions détaillées à la section VI. Risque Global. Elle est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds. (cf. section VI. Risque Global).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces contreparties sont des établissements de crédit ou des sociétés d'investissement établis dans un Etat membre de l'Union européenne, ayant reçu une notation de crédit minimale de BBB- (ou équivalente) d'au moins une des principales agences de notation de crédit. Les instruments dérivés font l'objet d'échanges de garanties, dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Contrats constituant des garanties financières ».

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

## 2.6.6 TITRES INTEGRANT DES DERIVES

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, obligations convertibles, obligations callables/puttables, credit linked notes (CLN), EMTN, bons de souscription à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Dividendes,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

## 2.6.7 STRATEGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DERIVES INTEGRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour leur achat. Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations contingentes convertibles et obligations callables/puttables, ne peut dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dans la limite de 15% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de 75% de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).



## **2.6.8 OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT**

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée.

Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indicieux cotés et « exchange traded funds ».

## **2.6.9 DEPOTS ET LIQUIDITES**

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

## **2.6.10 EMPRUNTS D'ESPECES**

Le fonds peut être emprunteur d'espèces, notamment en raison d'opérations d'investissement/désinvestissement ou de souscription/rachat. Le fonds n'ayant pas vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, ces emprunts seront temporaires et limités à 10% maximum de l'actif net du fonds.

## **2.6.11 ACQUISITIONS ET CESSIION TEMPORAIRE DE TITRES**

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank, Luxembourg Branch. CACEIS Bank, Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds. Dans le

cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« collateral ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique Frais et commissions.

## 2.7 CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIERES

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, (...) pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% de l'actif net du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de son actif net dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (« collateral ») reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;
- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elle respecte à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs (de notation minimum AA-), de faible, corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçues en garantie financière font l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

## 2.8 PROFIL DE RISQUE

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aux aléas du marché.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

**a) Risque lié à la gestion discrétionnaire :** La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

**b) Risque de perte en capital :** Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

**c) Risque action :** Le fonds étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de variation à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

**d) Risque de change :** Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. Pour les parts hedgées libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

**e) Risque de taux d'intérêt :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille.

**f) Risque de crédit :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, il existe un risque de crédit plus spécifique et lié à l'utilisation des dérivés de crédit (Credit Default Swaps). Les CDS peuvent également porter sur des indices.

But de l'utilisation de CDS par le gérant	Perte en valeur sur la position CDS
Vente protection	En cas de détérioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent
Achat protection	En cas d'amélioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent

Ce risque de crédit est encadré par une analyse qualitative sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises (par l'équipe d'analystes crédit).

**g) Risque lié aux pays émergents :** Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

**h) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :** Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

**i) Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) :** Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement et/ou non remboursement : les obligations convertibles contingentes sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

**j) Risque de liquidité :** Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

**k) Risque lié aux investissements en Chine :** Les investissements en Chine sont exposés au risque politique et social (réglementations contraignantes susceptibles de modifications unilatérales, instabilité sociale, et..), au risque économique, du fait d'un cadre juridique et réglementaire moins développé que le cadre européen, et au risque boursier (marché volatile et instable, risque de suspension brutal de cotation,..). Le fonds est exposé au risque lié au statut et à la licence RQFII ; attribuée en 2014 à Carmignac Gestion pour le compte des OPC gérés par les sociétés de gestion du groupe. Son statut est soumis à l'examen constant des autorités chinoises et peut être à tout moment revu, réduit ou retiré, ce qui peut

affecter la valeur liquidative du fonds. Enfin le fonds est exposé au risque lié aux investissements effectués à travers la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect (« Stock Connect »), qui permet d'investir sur le marché de Hong-Kong sur plus de 500 titres cotés à Shanghai. Ce système comporte de par sa structuration des risques plus élevés de contrepartie et de livraison des titres.

**l) Risque lié aux indices de matières premières :** La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**m) Risque lié à la capitalisation :** Le fonds peut être exposé à des marchés actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse étant en général plus réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc en être affectée.

**n) Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

**o) Risque de volatilité :** La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité ou la variance.

**p) Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres :** L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

**q) Risque juridique :** Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

**r) Risque lié à la réutilisation des garanties financières :** Le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

**s) Risque lié aux titres non cotés :** Ces titres comportent un risque de liquidité du fait de l'absence de marché actif et de la nature des émetteurs ; ces titres comportent également un risque de valorisation et de volatilité compte tenu de l'absence de cotation et de référence de marché. L'impossibilité de vendre ces titres aux heures et aux prix initialement prévus peut donc avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

**t) Risque de durabilité :** Désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si il ou elle se produit, peut avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

✓ Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement :

Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société de gestion a par conséquent intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques à travers un processus en 3 étapes :

1/ Exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. La société de gestion a mis en place une politique d'exclusion qui prévoit, entre autres, des exclusions d'entreprises et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes, les producteurs de charbon thermique et les sociétés de production d'électricité. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

2/ Intégration : la société de gestion intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des sociétés émettrices dans l'univers d'investissement avec une couverture supérieure à 90% des obligations d'entreprise et des actions. Le système de recherche ESG propriétaire de Carmignac, START, est utilisé par la société de gestion pour évaluer les risques de durabilité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'intégration ESG et aux informations sur le système START disponibles dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

3/ Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés, et notamment les sociétés émettrices, sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale ou de gouvernance spécifique, un impact durable, des comportements controversés ou lors des décisions de vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'engagement à l'adresse disponible dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

✓ Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds :

Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

- Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, l'empreinte carbone, la gestion de l'eau et des déchets, l'approvisionnement et les fournisseurs sont surveillés le cas échéant pour l'entreprise.
- Social : La société de gestion considère que les indicateurs sociaux sont importants pour surveiller le potentiel de croissance à long terme et la stabilité financière d'une entreprise. Ces politiques sur le capital humain, les contrôles de sécurité des produits et la protection des données des clients font partie des pratiques importantes qui sont surveillées.
- Gouvernance : La société de gestion considère qu'une mauvaise gouvernance d'entreprise peut entraîner un risque financier. Par conséquent, l'indépendance du conseil d'administration, la composition et les compétences du comité de direction, le traitement des actionnaires minoritaires et la rémunération sont des facteurs clés étudiés. En outre, le comportement des entreprises en matière de pratiques comptables, fiscales et anti-corruption est vérifié.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## 2.9 SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL D'INVESTISSEUR TYPE

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs.

Le fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.



# 3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

## 3.1 COMMENTAIRE DE GESTION



En 2023, Carmignac Patrimoine (Part A EUR Acc - FR0010135103) enregistre une performance de +2.20% contre +7.73% pour son indicateur de référence (40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

L'année 2023 a terminé dans une configuration similaire à son début d'année portée par un scénario de conte de fées qui a vu tant les marchés actions qu'obligataires s'inscrire en forte hausse. En effet, le subtil cocktail mêlant des données de consommation et d'emploi moins fortes qu'attendues aux Etats Unis combinées à un ralentissement de l'inflation plus vigoureux qu'escompté a contribué à déclencher un appétit plus élevé pour le risque chez les opérateurs de marchés au dernier trimestre. Ceci s'est également reflété dans la communication des banques centrales, qui ont fait plus qu'acter une pause définitive dans leurs cycles de hausse des taux et évoquant une perspective de baisse de ces derniers pour l'année à venir pour ce qui concerne la réserve fédérale américaine. Sur le front des actifs obligataires, les taux longs ont imprimé une baisse considérable à l'image du taux à 10 allemand qui s'est détendu de -85pb à 2% ou du 10 ans étasunien qui s'est lui replié de -70pb à 3.88% bénéficiant des anticipations d'assouplissement monétaire pour 2024.

Le constat est similaire sur les marges de crédit qui se sont resserrées de -118pb sur l'indice Xover durant la période d'observation revenant ainsi sur un niveau de valorisation précédant le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, plaidant ainsi pour une forme de vigilance en dépit d'un portage toujours attractif. La tendance est similaire sur les actions qui ont vu leurs valorisations s'inflater substantiellement au cours du trimestre à l'image des actions américaines qui se payent désormais en moyenne x19.6 les bénéfices attendus.

Si ce rebond tant espéré par les marchés intervient plus d'un an après le pic d'inflation, il convient de mettre en perspective la performance historique de ces deux derniers mois avec la complexité de l'environnement actuel. En effet la situation géopolitique s'est dégradée considérablement avec la montée des tensions au Moyen Orient, les déficits grandissants devront être financés et la composante cyclique de l'inflation reste élevée. Dans le même temps la Chine a continué de s'enfoncer dans une spirale déflationniste fragilisant les perspectives de croissance de l'économie mondiale à l'heure où le consommateur américain commence à montrer des signes de ralentissement.

Enfin si l'inflation s'est bien inscrite en repli des deux côtés de l'atlantique, ce ralentissement est davantage à mettre au crédit des composantes les plus volatiles comme l'énergie qui ont bénéficié d'effets de base favorables. Le chemin restant à parcourir pour l'inflation cœur afin de retourner vers la cible des banquiers centraux sera probablement bien plus long, et potentiellement plus douloureux, que ce qu'intègre le marché.

Sur l'année, le fonds a délivré une performance absolue positive bénéficiant de son moteur actions et de son exposition aux actifs de crédit notamment les subordonnées financières et le crédit structuré. Notons en revanche que la performance relative est en retrait du fait de la contribution négative de nos stratégies de couvertures notamment sur le front des actions au premier trimestre. Et plus spécifiquement au cours du dernier trimestre (et la mise en place de la nouvelle équipe de gestion), le fonds a pleinement bénéficié

de la flexibilité de son mandat pour atténuer la baisse des marchés durant le mois d'octobre puis pour capter le fort rebond des deux derniers mois de l'exercice ; résultant en une performance sensiblement positive.

## 3.2 TABLEAU DES PERFORMANCES ANNUELLES DES DIFFERENTES PARTS DE CARMIGNAC PATRIMOINE SUR L'ANNEE 2023

Part	ISIN	Devise	Performance 2023	Indicateur de référence *
A EUR ACC	FR0010135103	EUR	+2,20%	+7,73%
E EUR ACC	FR0010306142	EUR	+1,69%	+7,73%
A USD ACC HDG	FR0011269067	USD	+4,20%	+7,73%
A EUR YDIS	FR0011269588	EUR	+2,20%	+7,73%
A CHF ACC HDG	FR0011269596	CHF	-0,11%	+7,73%
A JPY INC	FR0011443852	JPY	-1,10%	+7,73%
B JPY INC	FR0011443860	JPY	+13,60%	+7,73%

\*40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur)

## 3.3 PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-01-33	504 217 733,97	482 674 737,96
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-04-25	0,00	415 737 252,54
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	278 842 589,20	0,00
ADVANCED MICRO DEVICES INC	131 698 744,14	132 814 536,35
AMAZON.COM INC	168 801 543,86	86 005 408,91
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 29-09-23	107 586 131,58	108 369 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 12-01-24	106 084 969,47	106 587 354,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38	108 997 516,14	101 952 653,45
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.25% 15-06-33	101 851 478,68	105 724 913,60
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-03-23	0,00	185 196 099,92

## 3.4 TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

### 3.4.1 EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES AU 29/12/2023

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**
  - o Prêts de titres : 0,00
  - o Emprunt de titres : 0,00
  - o Prises en pensions : 0,00
  - o Mises en pensions : 0,00
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 21 351 180 215,16**
  - o Change à terme : 3 259 726 365,40
  - o Future : 5 881 364 879,84
  - o Options : 3 989 744 536,80
  - o Swap : 8 220 344 433,12

### 3.4.2 IDENTITE DE LA/DES CONTREPARTIE(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES AU 29/12/2023

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANK OF AMERICA SECURITIES BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS FRANCE CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIBANK NA DUBLIN CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB DEUTSCHE BANK FRANCFORT GOLDMAN SACHS INTL LTD HSBC J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATWEST MARKETS N.V. NEWEDGE GROUP NOMURA RBOS CAPITAL SOCIETE GENERALE PAR STANDARD CHARTERED BANK UBS EUROPE SE

(\*) Sauf les dérivés listés.

### 3.4.3 GARANTIES FINANCIERES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE REDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 29/12/2023

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	51 620 000,00
<b>Total</b>	<b>51 620 000,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

### 3.4.4 REVENUS ET FRAIS OPERATIONNELS LIES AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 31/12/2022 AU 29/12/2023

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>0,00</b>
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
<b>Total des frais</b>	<b>0,00</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

### **3.5 TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVICES DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## 4.1 POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

## 4.2 CARACTERISTIQUES EXTRA-FINANCIERES

Au 29/12/2023, le produit financier était classé article 8 au sens de la Directive Européenne « SFDR ». Les informations réglementaires requises se situent en annexe du présent rapport.

## 4.3 METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode utilisée pour déterminer le risque global du fonds est la méthode de la VaR (Value at Risk) relative par rapport à un portefeuille de référence (l'indicateur de référence du fonds est son portefeuille de référence), sur un historique de deux ans, avec un seuil de confiance à 99% sur 20 jours. Le niveau de levier attendu calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture est de 200% mais peut être plus élevé sous certaines conditions.

Les niveaux de VaR maximum, minimum et moyen au cours de l'exercice sont repris dans le tableau ci-dessous.

Au 29/12/2023, Carmignac Gestion utilise les données de VaR relative en ligne avec la méthodologie de suivi du risque global du portefeuille.

	VaR 99%, 20 jours		
	Min	Moyen	Max
Carmignac Patrimoine	0,68	1,06	1,43

## 4.4 POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com). Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

### 4.4.1 PARTIE VARIABLE : DETERMINATION ET EVALUATION

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

### 4.4.2 EXERCICE 2022

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2022 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

### 4.4.3 EXERCICE 2023

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac ([www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).

Année 2023	
Nombre de collaborateurs	179
Salaires fixes versés en 2023	14 402 442,11 €
Rémunérations variables totales versées en 2023	39 749 629,51 €
Rémunérations totales versées en 2023	54 152 071,62 €
> dont preneurs de risque	40 266 853,08 €
> dont non-preneurs de risque	13 885 218,54 €

Figure ci-après le tableau des rémunérations 2023 de Carmignac UK Limited, société de gestion agréée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, à qui la gestion de portefeuille est déléguée pour le FCP.

Année 2023	
Nombre de collaborateurs	85
Salaires fixes versés en 2023	7 274 246,04 €
Rémunérations variables totales versées en 2023	25 893 454,79 €
Rémunérations totales versées en 2023	33 167 700,83 €
> dont preneurs de risque	28 397 020,28 €
> dont non-preneurs de risque	4 770 680,55 €



## 4.5 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

En date du 3 janvier 2023, la société de gestion a apporté des précisions sur l'approche ESG intégrée au processus d'investissement du portefeuille. La classification SFDR du portefeuille (ie. Article 8) est restée inchangée.

A cette même date, la société de gestion a également apporté des précisions quant à la possibilité de rétrocéder une partie des frais de gestion aux partenaires dans le cadre de la distribution du portefeuille.

En date du 14 avril 2023, le prospectus du portefeuille a fait l'objet d'une mise à jour pour mieux expliciter le risque induit par le recours à des obligations contingentes convertibles ou le « risques Cocos ».

La société de gestion a également précisé, dans l'annexe dite SFDR liée à la description de l'approche ESG mise en œuvre, des informations sur le suivi de l'alignement à la taxonomie européenne (sans développer pour autant d'engagement en la matière) ainsi que les échelles de notations ESG utilisées en interne dans l'outil propriétaire START et celles fournies par le fournisseur MSCI.

En date du 7 juillet 2023, la société de gestion a informé les investisseurs de la création d'un registre de parts au nominatif pur, au sein d'un Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) réservées uniquement aux investisseurs personnes morales agissant pour compte propre, tenu par IZNES.

En date du 28 juillet 2023, la société de gestion a souhaité à nouveau préciser son approche en matière d'ESG en ajustant la définition d'investissement durable, qui se base sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et en ajoutant le volet "alignement opérationnel" (en plus de l'alignement "Produits & Services" et de l'alignement "CapEx") combiné à l'utilisation d'une notation externe (MSCI) et en revoyant le seuil d'alignement CapEx à 30%. La société de gestion a également intégré une table de correspondance entre les notations ESG de l'outil propriétaire et celles du fournisseur MSCI.

En date du 2 octobre 2023, Carmignac UK Ltd. a remplacé Carmignac Gestion Luxembourg – UK Branch, dans la gestion financière du portefeuille.

En date du 29 décembre 2023, Carmignac a introduit dans la gestion du portefeuille le recours éventuel à des outils de gestion de la liquidité, en l'occurrence, les gates.

# BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

## ACTIF EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>6 419 323 113,64</b>	<b>7 538 557 321,11</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2 743 941 396,77</b>	<b>3 197 170 835,08</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	2 740 879 397,49	3 194 881 305,92
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	3 061 999,28	2 289 529,16
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>3 385 998 331,91</b>	<b>3 353 920 329,40</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	3 385 998 331,91	3 353 920 329,40
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>12 455 515,40</b>	<b>812 189 120,38</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	12 455 515,40	812 189 120,38
Titres de créances négo­ciables	12 455 515,40	812 189 120,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>81 452 841,13</b>	<b>54 384 968,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	81 452 841,13	54 384 968,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>195 475 028,43</b>	<b>120 892 068,25</b>
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	140 618 627,49	103 455 727,15
Autres opérations	54 856 400,94	17 436 341,10
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>3 590 542 950,75</b>	<b>2 672 580 568,43</b>
Opérations de change à terme de devises	3 259 726 365,40	2 358 035 043,03
Autres	330 816 585,35	314 545 525,40
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>201 750 692,13</b>	<b>96 223 156,78</b>
Liquidités	201 750 692,13	96 223 156,78
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>10 211 616 756,52</b>	<b>10 307 361 046,32</b>

# BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

## PASSIF EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	6 758 882 345,30	7 648 151 657,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	26 057 597,35	37 207 310,78
Report à nouveau (a)	3 626 449,77	3 772 749,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-282 581 087,11	48 214 100,21
Résultat de l'exercice (a,b)	56 198 481,86	15 351 017,46
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>6 562 183 787,17</b>	<b>7 752 696 835,76</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>237 715 946,88</b>	<b>108 780 357,35</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	237 715 946,88	108 780 357,35
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	131 172 984,28	103 458 993,22
Autres opérations	106 542 962,60	5 321 364,13
<b>DETTES</b>	<b>3 349 851 314,25</b>	<b>2 407 784 235,82</b>
Opérations de change à terme de devises	3 217 102 875,53	2 344 087 522,95
Autres	132 748 438,72	63 696 712,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>61 865 708,22</b>	<b>38 099 617,39</b>
Concours bancaires courants	61 865 708,22	38 099 617,39
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10 211 616 756,52</b>	<b>10 307 361 046,32</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	82 194 780,00	0,00
EURO BTP 0324	89 719 950,00	0,00
SHORT EUR-BTP 0324	735 351 750,00	0,00
JAP GOVT 10 0324	188 411 552,94	0,00
US TBOND 30 0324	311 028 945,82	0,00
DJ STX600 AUT 0324	32 464 240,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	215 454 190,00	0,00
MSCI CHINA 0324	35 448 848,05	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	368 101 897,40
SP 500 MINI 0324	607 817 860,86	0,00
NQ USA NASDAQ 0323	0,00	424 882 047,32
NQ USA NASDAQ 0324	170 443 045,31	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	455 714 000,00
EC EURUSD 0323	0,00	2 487 602 483,02
Options		
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4250	544 149 830,28	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4325	518 711 931,71	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
DOLLAR US 03/2023 CALL 1.4	0,00	320,25
EURJPY C 160 01/24	5 412 400,00	0,00
USDJPY P 143 01/24	246 880 432,72	0,00
EURUSD C1.09 0124	528 604 946,36	0,00
Swaps de taux		
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	0,00	17 442 328,39
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	0,00	19 605 199,97
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S40	500 282 945,00	0,00
Contracts for Difference		
MSF EXPD USD 1230	6 488 909,97	0,00
CFD AC ACCOR SA	7 243 198,60	0,00
CFD CPRT COPART	11 144 223,06	0,00
MS KONINKLIJKE EUR 1	15 324 556,92	0,00
SHBA SVENSKA	7 244 719,91	0,00
ML XPENG INC	8 898 004,68	0,00
MS KOHL S (EUR) 1230	7 643 655,53	0,00

# HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
ML INTUIT INC	7 102 137,84	0,00
MS DOLLAR GEN 1230	7 061 178,88	0,00
Swaps d'inflation		
FIX/2.658/CPURNSA	45 306 658,22	0,00
FIX/2.652/CPURNSA	75 513 511,07	0,00
FIX/2.6625/CPURNSA	40 776 716,61	0,00
FIX/2.6625/CPURNSA	87 593 355,36	0,00
FIX/2.4795/CPURNSA	339 745 620,78	0,00
2.5277/CPURNSA	484 715 520,75	0,00
FIX 2.581/CPTFEMU	431 723 000,00	0,00
FIX/2.45/CPURNSA	65 486 805,78	0,00
FIX/2.47/CPURNSA	359 676 820,71	0,00
FIX/2.465/CPURNSA	66 084 280,09	0,00
FIX/2.5525/CPURNSA	65 532 068,98	0,00
FIX/2.535/CPRUNSA	59 699 452,32	0,00
FIXE/2.535/CPURNSA	65 532 068,98	0,00
FIX/2.5225/CPURNSA	59 634 273,30	0,00
FIX/2.57625/CPURNSA	59 632 462,77	0,00
FIX/2.585/CPURNSA	63 501 561,58	0,00
FIX/2.512/CPTFEMU	214 356 000,00	0,00
FIX/2.457/CPURNSA	117 877 155,66	0,00
FIX/2.505/CPTFEMU	295 889 000,00	0,00
FIX/2.209/CPTFEMU	288 190 000,00	0,00
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	423 807 720,00
JAP GOVT 10 0323	0,00	1 578 366 448,11
US 10YR NOTE 0323	0,00	1 243 288 709,30
FV CBOT UST 5 0324	1 108 265 101,79	0,00
EURO BOBL 0324	462 687 120,00	0,00
EC EURUSD 0324	1 201 968 100,76	0,00
MME MSCI EMER 0324	131 148 377,31	0,00
DJS BAS R FUT 0324	167 618 695,00	0,00
E-MIN RUS 200 0324	238 572 389,44	0,00
IFSC NIFTY 50 0124	102 769 932,56	0,00
TPX BANKS 0323	0,00	154 857 330,33
Options		
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132	25 759 747,20	0,00

# HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 133	41 485 304,85	0,00
S&P 500 INDEX 03/2024 PUT 4000	10 725 802,49	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4100	552 997 795,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4450	405 347 383,74	0,00
S&P 500 INDEX 02/2024 PUT 4550	85 950 207,85	0,00
DJ EURO STOXX 50 02/2024 PUT 4300	40 355 048,00	0,00
BBG CALC SOFR 3M 06/2024 PUT 94.8125	559 921 907,39	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Contrats futures		
BOFA SECURITIES EURO	0,00	76 733 366,02
GDMNTR MERRILL 0323	0,00	38 725 565,79
UBS EUROPE SE 0323	0,00	67 592 002,20
BOFA SECURITIES EURO	0,00	15 701 327,24
IBOV BOFA 0224	140 827 132,19	0,00
GDMNTR BOFA USD 0324	58 451 247,93	0,00
Options		
DOLLAR US 01/2023 PUT 1.015	0,00	293 652,66
YEN 01/2024 PUT 150	53 705 421,00	0,00
USDJPY P 147 01/24	269 382 860,90	0,00
EURUSD P1.04 0124	366 137,48	0,00
EURNOK P11 0324	81 375 501,33	0,00
EURTRY P31 0224	11 063 941,50	0,00
EURTRY P31 0224	7 547 937,00	0,00
Swaps de taux		
FIX/12.109/BZDIOV/0.	186,26	177,37
FIX/12.569/BZDIOV/0.	0,00	293 248 975,12
FIX/12.61/BZDIOV/0.0	0,00	82 362 461,84
FIX/5.006/PRIB6R/0.0	0,00	37 047 528,36
FIX/13.48/BZDIOV/0.0	0,00	125 874 656,42
FIX/13.34/BZDIOV/0.0	0,00	125 058 209,70
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	26 343 342,22	23 694 669,63
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	26 343 288,77	23 694 621,55
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	27 012 995,34	24 296 992,95
FIX/8.555/MXIBTI/0.0	0,00	24 297 041,03
FIX/8.54/MXIBTI/0.0	0,00	24 296 992,95
FIX/8.585/MXIBTI/0.0	53 977 131,19	0,00
FIX/8.525/MXIBTI/0.0	53 977 131,19	0,00
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	125 137 766,84	0,00
FIX/2.8053/E6R/0.0	117 112 000,00	0,00
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	106,91	0,00

# HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
FIX/4.4413/SOFFRATE/	339 745 620,78	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	346 746 092,93	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	377 965 704,89	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	225 571 105,26	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	225 571 098,84	0,00
FIX/4.5163/SOFFRATE/	484 714 615,49	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	361 135 259,55	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	377 305 494,47	0,00
FIX/10.537/BZDIOV/0.	81 158 601,93	0,00
FIX/10.505/BZDIOV/0.	243 215 646,81	0,00
FIX/3.3393/E6R/0.0	663 133 000,00	0,00
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	71 608 000,00
Contracts for Difference		
PENSKE AUTO GROUP	0,00	11 284 516,06
AUTONATION INC	0,00	7 363 962,05
FORD MOTOR COMPANY	0,00	6 076 161,47
UBS VF CORP 1230	0,00	13 604 505,74
UBS CHIPOTLE 1230	0,00	20 188 645,78
DICK'S SPORTING GOOD INC	0,00	15 705 382,50
BDF KELLOGG CHASDEFX	0,00	7 523 771,71
MSF EXPD USD 1230	0,00	14 413 355,90
PERNOD RICARD	0,00	15 411 663,75
Autres engagements		

# COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 168 101,85	2 740 888,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	37 027 737,35	41 076 455,73
Produits sur obligations et valeurs assimilées	155 137 703,79	123 311 258,44
Produits sur titres de créances	4 095 977,55	5 949 375,98
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	29 261,80
Produits sur instruments financiers à terme	2 459 298,15	156 060,18
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>220 888 818,69</b>	<b>173 263 300,41</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	28 313,81
Charges sur instruments financiers à terme	36 836 743,04	450 095,04
Charges sur dettes financières	5 499 002,91	3 578 355,35
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>42 335 745,95</b>	<b>4 056 764,20</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>178 553 072,74</b>	<b>169 206 536,21</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	113 907 753,47	151 811 398,07
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>64 645 319,27</b>	<b>17 395 138,14</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-8 332 414,99	-2 044 120,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	114 422,42	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>56 198 481,86</b>	<b>15 351 017,46</b>

(\*) Les frais de recherche sont inclus dans le poste "Frais de gestion et dotations aux amortissements".



# ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC

## PATRIMOINE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds CARMIGNAC PATRIMOINE, la société de gestion a décidé de maintenir une méthode de valorisation des obligations concernées basée sur des contributions (contributions de prestataires financiers relevées sur Bloomberg). La société de gestion procède à un réexamen régulier de la pertinence de l'utilisation de cette méthode. Ces titres représentent 1,52 % de l'actif net du fonds le 29/12/2023..

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

*Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

*Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

#### **Les CDS :**

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentés sur des bases de données financières.

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Instruments financiers

LIBELLE	DESCRIPTIONS
ITRAXX EUR XOVER 40	Credit Default Swap (CDS)
IBOV BOFA 0224	BASKET - FORWARD SUR PANIER D' ACTIONS
IBOV BOFA 0224	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BUND 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BTP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
SHORT EUR-BTP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
FV CBOT UST 5 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
JAP GOVT 10 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
US TBOND 30 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BOBL 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EC EURUSD 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
MME MSCI EMER 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJS BAS R FUT 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
E-MIN RUS 200 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJ STX600 AUT 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJE 600 EUROP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
MSCI CHINA 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
IFSC NIFTY 50 0124	Futures étrangers - Marché règlementé
SP 500 MINI 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
NQ USA NASDAQ 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EUR/JPY C 160.0	Swap option
EUR/JPY P 150.0	Swap option
USDJPY P 147 01/24	Swap option
USDJPY P 143 01/24	Swap option
EURUSD P1.04 0124	Swap option
EURNOK P11 0324	Swap option
EURTRY P31 0224	Swap option
EURTRY P31 0224	Swap option
EURUSD C1.09 0124	Swap option
BUND 1 240126 P132	Options étrangers - Marché règlementé
BUND 1 240126 P133	Options étrangers - Marché règlementé
SP 500 240315 P4000	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4250	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4325	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4100	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4450	Options étrangers - Marché règlementé
SP 500 240216 P4550	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240216 P4300	Options étrangers - Marché règlementé

BBG CA 240614 P94.81	Options étrangers - Marché règlementé
FIX/2.6327/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6327/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.48/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.48/CPURNSA	Swap d'inflation
PAY 2.4842	Swap d'inflation
PAY 2.4842	Swap d'inflation
FIX 2.5877/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX 2.5877/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.5472/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5472/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5727/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.5727/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.201/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.201/CPTFEMU	Swap d'inflation
CCSW01/0.0/FIX/2.241	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/2.241	Swap de taux
FIX/10.805/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.805/BZDIOV/0.	Swap de taux
BZDIOV/0.0/FIX/10.80	Swap de taux
BZDIOV/0.0/FIX/10.80	Swap de taux
FIX/2.7978/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/2.7978/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/4.4465/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.4465/SOFFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.267	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.267	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.439	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.439	Swap de taux
FIX/4.5048/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.5048/SOFFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.379	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.379	Swap de taux
FIX/10.925/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.925/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/3.3378/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/3.3378/E6R/0.0	Swap de taux
MXIBTI/0.0FIX/8.5/	Swap de taux
MXIBTI/0.0FIX/8.5/	Swap de taux

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011443860 - Part B JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0011443852 - Part A JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0011269588 - Part A EUR Y dis : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0011269067 - Part A USD Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0011269596 - Part A CHF Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0010306142 - Part E EUR Acc : Taux de frais maximum de 2% TTC.

FR0010135103 - Part A EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Des frais de recherche sont provisionnés à chaque VL sur la base d'un budget annuel de 3 344 000€.

### Commission de surperformance :

La commission de surperformance se fonde sur la comparaison sur l'exercice, entre la performance de chaque part du fonds (sauf pour les parts non hedgées) et l'indicateur de référence du fonds composé à 20% d'€STR capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. Concernant les parts non hedgées, la commission de surperformance est calculée sur la base de la performance de la part, comparée à la performance de l'indicateur de référence converti dans la devise de la part.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Le taux effectif de la commission de surperformance est de 20% pour les

parts A, B et E à l'exception des parts A JPY et B JPY pour lesquelles le taux effectif est de 10%. Toute sous-performance de la part par rapport à l'Indicateur de référence au cours de la période de référence de 5 ans ou depuis le lancement de la part (la période la plus courte étant retenue) est compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. La performance du fonds est représentée par la valeur de ses actifs bruts, nette de tous frais, avant provision de la commission de surperformance et en tenant compte des souscriptions et des rachats. La commission de surperformance pourrait également être due si la part a surperformé l'indice de référence mais a affiché une performance négative. Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors :

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de « l'effet volume » de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites ;
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ».

La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part A CHF Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Y dis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part B JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part E EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation

# EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>7 752 696 835,76</b>	<b>10 257 961 481,64</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	328 173 377,83	912 048 247,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 647 031 174,46	-2 474 390 023,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	526 472 343,23	435 370 895,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-433 904 594,35	-1 053 386 523,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 283 721 578,59	3 068 044 021,79
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 628 160 288,14	-2 658 407 515,79
Frais de transactions	-25 751 981,83	-42 637 040,47
Différences de change	-53 138 546,94	335 466 242,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	498 001 473,10	-1 126 533 245,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	229 182 587,05	-268 818 886,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	268 818 886,05	-857 714 359,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-101 906 755,08	82 132 385,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 029 712,81	93 877 042,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-93 877 042,27	-11 744 656,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 173 756,14	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-209 599,31	-68 492,82
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	64 645 319,27	17 395 138,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-250 444,36	-299 099,85
Autres éléments	0,00	363,20 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>6 562 183 787,17</b>	<b>7 752 696 835,76</b>

(\*) 30/12/2022 : Résultat de fusion suite absorption du fond ERES au 30/05/22.



# VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 474 546 468,64	37,71
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 081 477,32	0,06
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	460 028 247,03	7,01
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	447 342 138,92	6,82
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>3 385 998 331,91</b>	<b>51,60</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	12 455 515,40	0,19
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>12 455 515,40</b>	<b>0,19</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	2 202 640 531,60	33,57
Change	780 897 779,08	11,90
Crédit	500 282 945,00	7,62
Taux	4 693 173 311,72	71,52
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>8 176 994 567,40</b>	<b>124,61</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	1 934 764 011,51	29,48
Change	1 625 409 899,97	24,77
Taux	6 354 285 370,90	96,83
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>9 914 459 282,38</b>	<b>151,08</b>

# VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 492 902 366,82	37,99	0,00	0,00	455 286 416,87	6,94	437 809 548,22	6,67
Titres de créances	12 455 515,40	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 750 692,13	3,07
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 865 708,22	0,94
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	1 406 706 978,76	21,44	0,00	0,00	0,00	0,00	3 286 466 332,96	50,08
Autres opérations	3 552 492 216,03	54,14	2 021 548 154,87	30,81	780 245 000,00	11,89	0,00	0,00

# VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	879 577 312,43	13,40	368 279 605,24	5,61	2 138 141 414,24	32,58
Titres de créances	12 455 515,40	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	201 750 692,13	3,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	61 865 708,22	0,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 542 469 841,70	38,74	1 230 158 000,00	18,75	920 545 470,01	14,03
Autres opérations	559 921 907,39	8,53	0,00	0,00	3 400 257 989,94	51,82	2 130 048 795,18	32,46	264 056 678,39	4,02

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

# VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 BRL		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 815 495 620,13	27,67	0,00	0,00	0,00	0,00	567 010 430,40	8,64
Obligations et valeurs assimilées	740 495 195,77	11,28	0,00	0,00	0,00	0,00	34 502 564,27	0,53
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	973 969 320,96	14,84	377 978 796,55	5,76	188 184 709,88	2,87	1 213 215 764,19	18,49
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	181 259,25	0,00	9 908 996,95	0,15
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 028 519 549,17	15,67	284 348,17	0,00	0,00	0,00	1 163 287 718,24	17,73
Comptes financiers	55 624 701,49	0,85	2 617 994,44	0,04	0,00	0,00	146 774,48	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	3 476 265 575,68	52,97	188 411 552,94	2,87	0,00	0,00	7 244 719,91	0,11
Autres opérations	4 591 616 164,69	69,97	1 914 294 755,93	29,17	590 339 334,03	9,00	187 653 995,63	2,86

# CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	1 873 514 708,35
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 386 211 657,05
	Ventes à règlement différé	28 467 148,64
	Souscriptions à recevoir	1 026 335,09
	Dépôts de garantie en espèces	97 138 500,23
	Coupons et dividendes en espèces	3 716 203,75
	Collatéraux	200 468 397,64
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>3 590 542 950,75</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	1 368 259 676,68
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 848 843 198,85
	Achats à règlement différé	7 478 950,23
	Rachats à payer	37 177 596,49
	Frais de gestion fixe	2 351 139,67
	Frais de gestion variable	129 415,73
	Collatéraux	82 347 238,15
	Autres dettes	3 264 098,45
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 349 851 314,25</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>240 691 636,50</b>

# NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	En parts	En montant
<b>Part A CHF Acc Hdg</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	7 302,161	818 758,45
Parts rachetées durant l'exercice	-50 873,438	-5 656 105,95
Solde net des souscriptions/rachats	-43 571,277	-4 837 347,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	112 829,149	
<b>Part A EUR Acc</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	488 645,423	314 301 910,60
Parts rachetées durant l'exercice	-2 249 237,658	-1 445 859 721,48
Solde net des souscriptions/rachats	-1 760 592,235	-1 131 557 810,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 687 507,295	
<b>Part A EUR Y dis</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	17 136,016	1 847 035,93
Parts rachetées durant l'exercice	-197 356,226	-21 119 513,45
Solde net des souscriptions/rachats	-180 220,210	-19 272 477,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	705 466,054	
<b>Part A JPY Inc</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-135 862	-9 938 691,33
Solde net des souscriptions/rachats	-135 862	-9 938 691,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	530 264	
<b>Part A USD Acc Hdg</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5 683,485	689 738,13
Parts rachetées durant l'exercice	-56 433,217	-6 710 712,51
Solde net des souscriptions/rachats	-50 749,732	-6 020 974,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	193 646,725	
<b>Part B JPY Inc</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	2 158	201 472,04
Parts rachetées durant l'exercice	-44 773	-4 189 733,51
Solde net des souscriptions/rachats	-42 615	-3 988 261,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	315 137	
<b>Part E EUR Acc</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	66 094,908	10 314 462,68
Parts rachetées durant l'exercice	-987 550,381	-153 556 696,23
Solde net des souscriptions/rachats	-921 455,473	-143 242 233,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 199 177,596	

# COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	En montant
<b>Part A CHF Acc Hdg</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part A EUR Acc</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part A EUR Y dis</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part A JPY Inc</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part A USD Acc Hdg</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part B JPY Inc</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part E EUR Acc</b>	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

# FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023
<b>Part A CHF Acc Hdg</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	228 170,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	245,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	94,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part A EUR Acc</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	93 101 405,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	115 800,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part A EUR Y dis</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 297 765,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 904,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»



# FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC PATRIMOINE

29/12/2023

<b>Part A JPY Inc</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	455 596,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-174,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	315,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part A USD Acc Hdg</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	408 228,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	811,41
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	21,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part B JPY Inc</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	320 005,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-28,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	22,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part E EUR Acc</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 622 281,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	11 287,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

## GARANTIES REÇUES PAR L'OPC

Néant.

## AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS ET/OU DONNES

Néant.

# VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

# VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

# INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 793,28
	FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	3 793,28
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>3 793,28</b>

# ACOMPTES SUR RESULTAT VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
<b>Acomptes</b>	18/04/2023	A JPY Inc	87 902,75	0,136	0,00	0,00
<b>Acomptes</b>	17/10/2023	A JPY Inc	72 391,06	0,126	0,00	0,00
<b>Acomptes</b>	18/04/2023	B JPY Inc	48 119,19	0,136	0,00	0,00
<b>Acomptes</b>	17/10/2023	B JPY Inc	42 031,36	0,126	0,00	0,00
<b>Total acomptes</b>			250 444,36	0,525	0,00	0,00

# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	3 626 449,77	3 772 749,96
Résultat avant acompte(s)	56 312 904,28	15 351 017,46
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	114 422,42	0,00
<b>Total</b>	<b>59 824 931,63</b>	<b>19 123 767,42</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A CHF Acc Hdg</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	115 196,88	59 843,14
<b>Total</b>	<b>115 196,88</b>	<b>59 843,14</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A EUR Acc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 508 351,87	15 682 522,24
<b>Total</b>	<b>51 508 351,87</b>	<b>15 682 522,24</b>

# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A EUR Y dis</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	698 411,39	221 421,57
Report à nouveau de l'exercice	5 586,11	6 072,30
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>703 997,50</b>	<b>227 493,87</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	705 466,054	885 686,264
Distribution unitaire	0,99	0,25
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>38 254,14</b>	<b>44 733,14</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A JPY Inc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	2 698 694,07	2 849 118,72
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 698 694,07</b>	<b>2 849 118,72</b>



# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUTABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A USD Acc Hdg</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	210 712,16	-29 576,65
<b>Total</b>	<b>210 712,16</b>	<b>-29 576,65</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part B JPY Inc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 807 063,91	1 667 342,12
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 807 063,91</b>	<b>1 667 342,12</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part E EUR Acc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 780 915,24	-1 332 976,02
<b>Total</b>	<b>2 780 915,24</b>	<b>-1 332 976,02</b>

# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	26 057 597,35	37 207 310,78
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-282 581 087,11	48 214 100,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-256 523 489,76</b>	<b>85 421 410,99</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A CHF Acc Hdg</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-200 484,68	828 963,59
<b>Total</b>	<b>-200 484,68</b>	<b>828 963,59</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A EUR Acc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-241 041 767,33	43 597 531,38
<b>Total</b>	<b>-241 041 767,33</b>	<b>43 597 531,38</b>

# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A EUR Y dis</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	536 154,20	1 239 960,77
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 005 848,85	17 340 373,98
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10 542 003,05</b>	<b>18 580 334,75</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	705 466,054	885 686,264
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,76</b>	<b>1,40</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A JPY Inc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	7 866 106,32
Capitalisation	-1 044 976,08	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 044 976,08</b>	<b>7 866 106,32</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part A USD Acc Hdg</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 350 183,09	2 375 232,53
<b>Total</b>	<b>-1 350 183,09</b>	<b>2 375 232,53</b>

# TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part B JPY Inc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 807 011,10	6 909 001,85
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 807 011,10</b>	<b>6 909 001,85</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part E EUR Acc</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-28 235 092,73	5 264 240,57
<b>Total</b>	<b>-28 235 092,73</b>	<b>5 264 240,57</b>

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>11 585 078 944,79</b>	<b>11 289 928 665,02</b>	<b>10 257 961 481,64</b>	<b>7 752 696 835,76</b>	<b>6 562 183 787,17</b>
<b>Part A CHF Acc Hdg en CHF</b>					
Actif net en CHF	25 197 970,73	24 049 299,77	22 021 661,60	17 118 920,80	12 336 121,24
Nombre de titres	229 684,890	195 791,665	181 480,574	156 400,426	112 829,149
Valeur liquidative unitaire en CHF	109,70	122,83	121,34	109,45	109,33
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	6,27	7,66	11,24	5,30	-1,77
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,16	-0,40	0,07	0,38	1,02
<b>Part A EUR Acc en EUR</b>					
Actif net	10 091 092 804,22	9 877 857 506,19	8 952 723 387,96	6 721 315 353,73	5 711 886 055,38
Nombre de titres	15 836 705,892	13 792 406,205	12 610 927,797	10 448 099,530	8 687 507,295
Valeur liquidative unitaire	637,19	716,18	709,91	643,30	657,48
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	17,61	48,69	42,72	4,17	-27,74
Capitalisation unitaire sur résultat	1,03	-2,85	0,43	1,50	5,92

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Part A EUR Y dis en EUR</b>					
Actif net	134 688 243,02	125 670 904,39	124 078 245,87	96 069 266,54	77 015 412,37
Nombre de titres	1 250 799,205	1 040 028,837	1 035 901,017	885 686,264	705 466,054
Valeur liquidative unitaire	107,68	120,83	119,77	108,46	109,16
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	1,40	0,76
+/- values nettes unitaire non distribuées	4,84	13,06	20,27	19,57	14,18
Distribution unitaire sur résultat	0,17	0,00	0,07	0,25	0,99
Crédit d'impôt unitaire	0,03	0,00	0,035	0,053	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,47	0,00	0,00	0,00
<b>Part A JPY Inc en JPY</b>					
Actif net en JPY	12 599 001 914,00	10 639 588 784,00	9 121 456 013,00	7 656 437 777,00	6 006 410 738,00
Nombre de titres	1 113 090	833 961	717 363	666 126	530 264
Valeur liquidative unitaire en JPY	11 318,00	12 757,00	12 715,00	11 493,00	11 327,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	12,12	15,55	18,85	11,80	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,97
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,32	0,333	0,304	0,28	0,262
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,027	0,027	0,028	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	3,90	3,58	3,84	4,27	5,08

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Part A USD Acc Hdg en USD</b>					
Actif net en USD	50 564 424,99	49 091 522,46	42 895 218,04	31 292 853,81	25 836 989,96
Nombre de titres	412 247,234	351 533,190	307 837,462	244 396,457	193 646,725
Valeur liquidative unitaire en USD	122,65	139,64	139,34	128,04	133,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	8,85	-0,95	16,78	9,71	-6,97
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,17	-0,63	0,07	-0,12	1,08
<b>Part B JPY Inc en JPY</b>					
Actif net en JPY	7 207 882 103,00	6 075 556 933,00	5 207 449 814,00	4 734 114 410,00	4 723 878 499,00
Nombre de titres	638 384	461 947	384 487	357 752	315 137
Valeur liquidative unitaire en JPY	11 290,00	13 152,00	13 543,00	13 232,00	14 989,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	5,41	12,48	18,70	19,31	15,25
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,32	0,333	0,304	0,28	0,262
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,027	0,029	0,033	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	4,22	3,89	4,18	4,66	5,73

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Part E EUR Acc en EUR</b>					
Actif net	1 128 702 555,18	1 091 723 975,85	1 012 767 291,29	800 665 061,45	667 722 502,73
Nombre de titres	7 190 178,847	6 215 506,397	5 845 972,676	5 120 633,069	4 199 177,596
Valeur liquidative unitaire	156,97	175,64	173,24	156,36	159,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,34	11,97	10,46	1,02	-6,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,49	-1,42	-0,78	-0,26	0,66

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.



# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	797 433	46 586 035,86	0,71
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>46 586 035,86</b>	<b>0,71</b>
<b>BRESIL</b>				
ITAU UNIBCO BCO MULTI.ADR PF	USD	10 924 141	68 730 167,88	1,05
<b>TOTAL BRESIL</b>			<b>68 730 167,88</b>	<b>1,05</b>
<b>CANADA</b>				
AGNICO EAGLE MINES	USD	1 587 994	78 849 835,60	1,20
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	848 796	61 092 800,11	0,93
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>139 942 635,71</b>	<b>2,13</b>
<b>CHINE</b>				
KE HOLDINGS INC	USD	2 032 620	29 827 339,16	0,45
<b>TOTAL CHINE</b>			<b>29 827 339,16</b>	<b>0,45</b>
<b>COREE DU SUD</b>				
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	675 911	37 295 145,96	0,57
<b>TOTAL COREE DU SUD</b>			<b>37 295 145,96</b>	<b>0,57</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 212 143	113 514 166,29	1,73
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>113 514 166,29</b>	<b>1,73</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	999 551	133 385 065,78	2,03
ALPHABET- A	USD	283 235	35 816 862,49	0,54
AMAZON.COM INC	USD	965 144	132 751 531,58	2,03
BAXTER INTL INC	USD	2 399 693	83 983 281,02	1,28
BIOGEN IDEC INC	USD	163 925	38 400 282,67	0,59
ELI LILLY & CO	USD	299 011	157 787 074,75	2,41
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	472 164	62 512 094,33	0,96
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	1 653 538	63 722 548,01	0,97
GENERAL ELECTRIC CO	USD	671 738	77 611 841,71	1,18
HUMANA INC	USD	78 958	32 723 271,61	0,50
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	634 317	73 747 641,61	1,13
Meta Platforms - A	USD	394 135	126 291 607,84	1,93
MICROSOFT CORP	USD	309 422	105 332 049,86	1,60
NEWMONT CORP	USD	1 981 209	74 233 685,34	1,13
NVIDIA CORP	USD	236 394	105 976 586,86	1,61
SCHLUMBERGER LTD	USD	1 190 804	56 098 710,14	0,85

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAP INC - A	USD	2 166 324	33 201 344,61	0,50
SP GLOBAL	USD	187 591	74 808 842,00	1,14
TMOBILE US INC	USD	573 871	83 292 207,88	1,27
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 551 676 530,09</b>	<b>23,65</b>
<b>FRANCE</b>				
HERMES INTERNATIONAL	EUR	68 986	132 370 336,80	2,02
L'OREAL	EUR	69 244	31 204 808,60	0,48
ORPEA	EUR	672 493 111	11 365 133,58	0,17
SAFRAN SA	EUR	97 078	15 480 057,88	0,23
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>190 420 336,86</b>	<b>2,90</b>
<b>INDE</b>				
KOTAK MAHINDR BANK	INR	3 161 877	65 633 626,57	1,00
<b>TOTAL INDE</b>			<b>65 633 626,57</b>	<b>1,00</b>
<b>JERSEY</b>				
GLENCORE XSTRATA	GBP	13 953 086	76 016 985,76	1,16
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>76 016 985,76</b>	<b>1,16</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS SE	EUR	685 399	95 805 072,22	1,46
ASML HOLDING NV	EUR	41 989	28 623 901,30	0,44
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>124 428 973,52</b>	<b>1,90</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	701 321	85 788 501,53	1,31
LINDE PLC	USD	44 854	16 635 346,27	0,25
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>102 423 847,80</b>	<b>1,56</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE SA-REG	CHF	53 033	5 562 275,82	0,09
UBS GROUP AG	CHF	4 349 533	122 106 928,36	1,86
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>127 669 204,18</b>	<b>1,95</b>
<b>TAIWAN</b>				
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	708 616	66 714 401,85	1,01
<b>TOTAL TAIWAN</b>			<b>66 714 401,85</b>	<b>1,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 740 879 397,49</b>	<b>41,77</b>
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ROYAUME-UNI</b>				
PARATUS ENERGY SERVICES LTD	USD	1 810	3 061 999,28	0,04
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>3 061 999,28</b>	<b>0,04</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 061 999,28</b>	<b>0,04</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>2 743 941 396,77</b>	<b>41,81</b>

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>AUSTRALIE</b>				
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	7 300 000	7 756 150,00	0,12
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>7 756 150,00</b>	<b>0,12</b>
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	21 200 000	19 440 394,79	0,29
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>19 440 394,79</b>	<b>0,29</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	4 200 000	3 914 923,05	0,06
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 914 923,05</b>	<b>0,06</b>
<b>BERMUDES</b>				
ODFJELL DRILLING 9.25% 31-05-28	USD	10 000 000	9 350 802,86	0,14
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>9 350 802,86</b>	<b>0,14</b>
<b>COTE D'IVOIRE</b>				
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30	EUR	8 906 000	8 386 139,26	0,12
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.75% 31-12-32	USD	8 803 000	4 057 082,70	0,06
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48	EUR	9 794 000	8 342 579,51	0,13
<b>TOTAL COTE D'IVOIRE</b>			<b>20 785 801,47</b>	<b>0,31</b>
<b>EMIRATS ARABES UNIS</b>				
SHELF DRILLING 9.625% 15-04-29	USD	30 600 000	27 609 360,43	0,42
<b>TOTAL EMIRATS ARABES UNIS</b>			<b>27 609 360,43</b>	<b>0,42</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA 6.0% PERP	EUR	37 600 000	37 572 521,01	0,57
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	4 200 000	3 263 092,38	0,05
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>40 835 613,39</b>	<b>0,62</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.0% 15-11-28	USD	17 300 000	16 464 255,75	0,25
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.375% 15-11-30	USD	19 400 000	18 551 027,42	0,29
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	10 321 000	8 875 758,11	0,13
CITADEL FINANCE LLC 3.375% 09-03-26	USD	43 701 000	37 128 245,38	0,57
LIBERTY MUTUAL GROUP 3.625% 23-05-59	EUR	19 446 000	19 452 997,37	0,30
MERCADOLIBRE 2.375% 14-01-26	USD	2 878 000	2 469 531,40	0,03
MERCADOLIBRE 3.125% 14-01-31	USD	4 390 000	3 461 290,92	0,05
MURPHY OIL CORPORATION 5.875% 01-12-27	USD	11 930 000	10 803 431,76	0,17
MURPHY OIL CORPORATION 6.375% 15-07-28	USD	11 260 000	10 551 720,36	0,17
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	USD	145 684 800	147 347 197,75	2,24
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>275 105 456,22</b>	<b>4,20</b>

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FRANCE</b>				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	17 500 000	17 416 645,49	0,27
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	21 000 000	21 915 905,82	0,33
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	58 000 000	62 161 184,64	0,94
BNP PAR 7.75% PERP	USD	10 960 000	10 452 535,64	0,16
BNP PAR 9.25% PERP	USD	16 640 000	16 291 721,32	0,25
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	4 500 000	4 915 909,92	0,07
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	4 200 000	3 108 194,77	0,05
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	6 800 000	6 144 473,65	0,10
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	37 300 000	39 674 925,84	0,60
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	10 400 000	11 561 485,92	0,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	245 200 000	290 462 350,47	4,43
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 000	992,98	0,00
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	4 500 000	3 996 885,51	0,06
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	8 400 000	9 254 062,52	0,14
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	36 200 000	38 709 567,95	0,59
SG 9.375% PERP	USD	16 818 000	16 069 660,03	0,25
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	11 500 000	12 534 305,29	0,19
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	EUR	11 300 000	12 578 111,51	0,19
TOTALENERGIES SE FR 3.25% PERP	EUR	25 381 000	21 801 731,40	0,34
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>599 050 650,67</b>	<b>9,13</b>
<b>GRECE</b>				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	6 240 000	6 338 692,01	0,10
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	16 667 000	17 363 658,74	0,26
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 1.875% 24-01-52	EUR	33 757 000	24 744 428,97	0,38
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	21 000 000	22 366 365,00	0,34
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	12 500 000	13 205 917,01	0,20
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.375% 31-07-28	EUR	3 291 000	3 151 539,76	0,05
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 4.375% 30-03-26	EUR	37 151 000	37 599 489,97	0,57
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>124 770 091,46</b>	<b>1,90</b>
<b>GUERNESEY</b>				
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	21 400 000	19 089 793,40	0,29
PERSHING SQUARE 3.25% 01-10-31	USD	21 400 000	15 245 251,43	0,23
PERSHING SQUARE 3.25% 15-11-30	USD	35 656 000	26 520 921,93	0,41
<b>TOTAL GUERNESEY</b>			<b>60 855 966,76</b>	<b>0,93</b>
<b>HONGRIE</b>				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 22-02-27	EUR	23 834 000	26 228 135,09	0,40
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	35 530 000	37 336 042,32	0,57
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>63 564 177,41</b>	<b>0,97</b>

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ILES CAIMANS</b>				
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 5.875% PERP	USD	17 000 000	14 332 238,34	0,21
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.375% PERP	USD	22 939 000	20 898 515,51	0,32
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>35 230 753,85</b>	<b>0,53</b>
<b>IRLANDE</b>				
ADAGIO CLO E3R+1.65% 15-04-34	EUR	10 491 000	10 216 866,03	0,16
ADAGIO CLO E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 743 000	8 443 599,80	0,12
ADAGIO CLO E3R+3.45% 15-04-34	EUR	6 994 000	6 630 102,22	0,10
ARBOUR CLO V DAC E3R+1.4% 15-09-31	EUR	2 700 000	2 628 882,59	0,04
AURIUM CLO VI DAC E3R+1.55% 22-05-34	EUR	6 988 000	6 784 620,32	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+2.2% 22-05-34	EUR	7 425 000	7 173 650,39	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+3.3% 22-05-34	EUR	7 500 000	7 182 919,00	0,11
AVOCA CLO XII DAC E3R+1.5% 15-04-34	EUR	9 606 000	9 376 255,59	0,14
AVOCA CLO XII DAC E3R+3.2% 15-04-34	EUR	4 803 000	4 654 347,12	0,07
BAIN CAPITAL EURO CLO 20181 DAC E3R+1.7% 20-04-32	EUR	2 698 000	2 653 801,95	0,04
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+1.6% 15-07-34	EUR	8 670 000	8 450 039,35	0,13
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 315 806,32	0,13
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+3.3% 15-07-34	EUR	7 805 000	7 239 876,16	0,11
BAIN CAPITAL EURO CLO 20221 DAC E3R+4.6% 19-10-34	EUR	7 447 000	7 482 764,55	0,12
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	7 283 000	7 789 508,17	0,12
BLACK DIAMOND CLO 20151 DESIG ACTIV COM E3R+1.6% 03-10-29	EUR	5 364 000	4 404 481,60	0,07
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+1.65% 15-04-34	EUR	8 471 000	8 267 540,18	0,12
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	3 292 000	3 187 675,26	0,04
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+3.5% 15-04-34	EUR	1 223 000	1 172 399,51	0,02
BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 15-07-30	EUR	9 869 000	8 849 696,52	0,14
CADOGAN SQUARE CLO X DAC 1.95% 25-10-30	EUR	12 413 000	11 429 421,60	0,17
CANYON EURO CLO E3R+8.01% 15-04-37	EUR	5 900 000	6 077 179,36	0,09
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+1.65% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 856 082,67	0,11
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 735 000	8 553 514,12	0,13
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+3.4% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 873 804,78	0,11
GLG EURO CLO IV DAC E3R+0.7% 15-05-31	EUR	11 800 000	8 867 384,66	0,14
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.05% 15-05-31	EUR	5 400 000	5 259 663,90	0,08
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.6% 15-05-31	EUR	4 500 000	4 371 359,60	0,07
HARVEST CLO XV E3R+1.8% 22-11-30	EUR	2 500 000	2 435 596,83	0,04
HARVT VIII E3R+1.15% 15-01-31	EUR	4 100 000	4 047 804,06	0,06
HARVT VIII E3R+1.65% 15-01-31	EUR	2 200 000	2 148 582,71	0,03
INVESCO EURO CLO E3R+1.65% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 448 720,33	0,13
INVESCO EURO CLO E3R+2.15% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 283 864,07	0,13

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INVESCO EURO CLO E3R+3.05% 15-07-34	EUR	5 637 000	5 180 331,57	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+1.6% 25-05-34	EUR	5 036 500	4 919 792,63	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+2.15% 25-05-34	EUR	8 672 500	8 381 734,73	0,12
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+3.2% 25-05-34	EUR	4 960 000	4 779 783,83	0,07
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+1.65% 27-07-34	EUR	6 894 000	6 740 062,57	0,10
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+2.15% 27-07-34	EUR	6 102 000	5 889 829,53	0,09
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+3.1% 27-07-34	EUR	6 678 000	6 366 652,94	0,10
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+1.7% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 001 114,75	0,12
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 814 958,88	0,12
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+3.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 578 360,92	0,12
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+2.3% 20-04-33	EUR	2 710 000	2 652 029,35	0,04
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+3.3% 20-04-33	EUR	2 360 000	2 309 845,16	0,03
PENTA CLO 6 DAC E3R+1.7% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 469 984,25	0,13
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	6 050 000	5 914 795,47	0,09
PENTA CLO 6 DAC E3R+3.3% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 387 741,89	0,12
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+1.63% 20-04-34	EUR	8 741 000	8 551 219,63	0,13
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	6 556 000	6 400 427,98	0,09
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+3.25% 20-04-34	EUR	7 255 000	7 032 421,56	0,11
PROVIDUS CLO VIII DAC E3R+7.69% 20-05-37	EUR	5 900 000	5 985 612,08	0,09
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+0.8% 25-01-31	EUR	5 452 000	1 877 742,12	0,03
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.3% 25-01-31	EUR	6 633 000	6 666 318,89	0,10
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.75% 25-01-31	EUR	4 089 000	4 105 930,50	0,06
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.15% 15-01-32	EUR	11 321 000	11 006 381,30	0,17
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.6% 15-01-32	EUR	7 943 000	7 676 153,99	0,12
ST PAULS CLO S8X B2 FIX 17-01-30	EUR	7 470 000	6 926 476,58	0,11
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+1.85% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 985 250,72	0,06
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+2.45% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 985 168,53	0,06
VOYA EURO CLO II DAC E3R+1.67% 15-07-35	EUR	3 885 000	3 820 784,42	0,06
VOYA EURO CLO II DAC E3R+2.15% 15-07-35	EUR	5 611 000	5 461 906,35	0,08
VOYA EURO CLO II DAC E3R+3.2% 15-07-35	EUR	4 748 000	4 622 349,85	0,07
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>396 048 974,29</b>	<b>6,04</b>
<b>ISRAEL</b>				
MIZRAHI TEFAHOT BANK 3.077% 07-04-31	USD	14 061 000	11 398 505,87	0,17
<b>TOTAL ISRAEL</b>			<b>11 398 505,87</b>	<b>0,17</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI 2.0% PERP	EUR	17 788 000	16 498 473,52	0,25
ENI 2.75% PERP	EUR	16 351 000	14 364 555,88	0,22
ENI 3.375% PERP	EUR	43 912 000	40 710 660,43	0,62
FINEBANK BANCA FINE 5.875% PERP	EUR	6 202 000	6 179 989,68	0,09

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 5.71% 15-01-26	USD	13 654 000	12 612 403,28	0,19
INTE 5.875% PERP	EUR	4 170 000	3 856 514,98	0,06
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	13 067 000	14 527 140,77	0,23
INTE 9.125% PERP	EUR	7 501 000	8 492 339,99	0,13
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	9 000 000	9 487 771,32	0,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000 000	191 089 195,65	2,91
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	294 831 000	303 516 336,70	4,63
ITALY GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 17-02-26	USD	56 400 000	47 490 685,13	0,72
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	14 276 000	13 130 100,68	0,20
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	42 365 000	44 145 560,33	0,67
UNICREDIT SPA 5.861% 19-06-32	USD	4 843 000	4 287 366,00	0,06
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>730 389 094,34</b>	<b>11,13</b>
<b>JERSEY</b>				
SARANAC CLO V LTD L3RUSD+1.31% 26-07-29	USD	32 000 000	6 623 141,84	0,10
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>6 623 141,84</b>	<b>0,10</b>
<b>LETTONIE</b>				
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 12-07-33	EUR	26 640 000	28 445 472,87	0,43
<b>TOTAL LETTONIE</b>			<b>28 445 472,87</b>	<b>0,43</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	8 412 000	8 489 285,25	0,13
MILLICOM INTL CELLULAR 4.5% 27-04-31	USD	3 922 000	2 997 357,39	0,05
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	51 494 000	30 810 396,58	0,47
SBB TREASURY OYJ 1.125% 26-11-29	EUR	6 669 000	3 936 197,41	0,05
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+1.6% 17-07-34	EUR	5 117 000	5 050 520,11	0,08
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+2.1% 17-07-34	EUR	7 805 000	7 547 519,81	0,12
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+3.1% 17-07-34	EUR	6 071 000	5 851 617,94	0,09
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>64 682 894,49</b>	<b>0,99</b>
<b>MEXIQUE</b>				
PEMEX PETROLEOS MEXICAN 3.75% 16/04/2026	EUR	45 310 000	43 024 303,62	0,66
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21/04/27 EMTN	EUR	15 697 000	13 537 800,88	0,21
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	28 966 000	25 053 492,94	0,38
PETROLEOS MEXICANOS 4.875% 21-02-28	EUR	77 566 000	71 041 573,10	1,08
PETROLEOS MEXICANOS 7.69% 23-01-50	USD	37 518 000	25 426 168,44	0,39
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	27 660 000	17 239 107,48	0,26
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>195 322 446,46</b>	<b>2,98</b>
<b>NORVEGE</b>				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	2 481 000	2 482 414,17	0,05
AKER BP A 4.0% 15-01-31	USD	3 035 000	2 578 947,01	0,04
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	19 841 000	21 995 269,64	0,33

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	17 239 000	18 577 599,14	0,28
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	24 558 000	25 388 938,47	0,39
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>71 023 168,43</b>	<b>1,09</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ALME LOAN FUNDING IV BV E3R+1.2% 15-01-32	EUR	13 636 000	13 413 506,92	0,21
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	8 818 000	10 013 094,14	0,15
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.0% 15-04-31	EUR	5 000 000	4 970 731,08	0,07
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.5% 15-04-31	EUR	2 950 000	2 917 172,22	0,04
CAIRN CLO E3R+2.25% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 398 680,25	0,09
CAIRN CLO E3R+3.4% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 309 782,63	0,10
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	10 900 000	11 280 039,52	0,18
ING GROEP NV 7.5% PERP	USD	18 569 000	17 000 500,98	0,26
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	15 690 000	14 415 669,77	0,22
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	33 433 000	29 135 472,85	0,44
PROSUS NV 1.985% 13-07-33	EUR	2 587 000	1 943 423,95	0,03
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	EUR	27 075 000	20 999 376,66	0,32
PROSUS NV 4.027% 03-08-50	USD	11 317 000	6 915 230,15	0,10
PROSUS NV 4.987% 19-01-52	USD	8 480 000	5 951 902,05	0,09
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	8 475 000	8 495 649,82	0,13
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	7 627 000	7 470 790,50	0,12
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	10 517 000	9 029 022,37	0,14
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>176 660 045,86</b>	<b>2,69</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	7 300 000	7 315 590,89	0,11
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>7 315 590,89</b>	<b>0,11</b>
<b>ROUMANIE</b>				
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 2.95% 29-07-26	EUR	2 632 000	2 207 734,69	0,03
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.75% 14-04-41	EUR	13 312 000	9 216 510,82	0,14
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.375% 28-01-50	EUR	33 333 000	23 819 207,01	0,37
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 03-04-49	EUR	69 749 000	61 072 620,79	0,93
ROU 3.875% 29-10-35 EMTN	EUR	22 561 000	19 429 030,20	0,30
<b>TOTAL ROUMANIE</b>			<b>115 745 103,51</b>	<b>1,77</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 8.0% PERP	USD	19 208 000	17 355 796,89	0,27
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	9 127 000	8 995 256,99	0,14
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	5 993 000	4 365 035,12	0,07
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	7 560 000	8 841 807,27	0,13
LLOYDS BANKING GROUP EUAR05+5.29% PERP	EUR	4 170 000	4 081 477,32	0,06
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	6 300 000	7 646 067,96	0,12



# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 5.125% PERP	GBP	17 327 000	18 014 689,04	0,27
SCC POWER 4.0% 17-05-32	USD	4 527 357	709 565,31	0,01
SCC POWER 8.0% 31-12-28	USD	8 358 198	3 451 629,71	0,05
SEADRILL NEW FINANCE AUTRE V+0.0% 15-07-26	USD	25 190 785	22 218 698,81	0,34
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	21 200 000	19 220 847,93	0,29
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	37 306 000	34 218 583,61	0,52
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>149 119 455,96</b>	<b>2,27</b>
<b>RUSSIE</b>				
GAZPROM 1.5% 17-02-27	EUR	47 687 000	30 300 501,72	0,46
GAZPROM 1.85% 17-11-28	EUR	10 890 000	6 646 741,92	0,10
GAZPROM 3.25% 25-02-30	USD	53 849 000	29 025 701,75	0,45
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 1.85% 20-11-32	EUR	61 600 000	20 254 597,44	0,31
<b>TOTAL RUSSIE</b>			<b>86 227 542,83</b>	<b>1,32</b>
<b>SINGAPOUR</b>				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	18 002 000	15 939 955,41	0,24
<b>TOTAL SINGAPOUR</b>			<b>15 939 955,41</b>	<b>0,24</b>
<b>SUEDE</b>				
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.25% 12-08-27	EUR	7 230 000	4 886 883,23	0,07
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.375% 04-09-26	EUR	3 453 000	2 516 871,89	0,04
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	18 683 000	3 352 888,55	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	9 224 000	1 694 243,91	0,03
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.875% PERP	EUR	35 066 000	6 597 607,86	0,10
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>19 048 495,44</b>	<b>0,29</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	10 200 000	10 365 580,65	0,16
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>10 365 580,65</b>	<b>0,16</b>
<b>UKRAINE</b>				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 4.375% 27-01-32	EUR	41 437 000	8 553 839,91	0,13
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.253% 15-03-35	USD	13 559 000	2 922 982,37	0,04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.375% 25-09-34	USD	8 802 000	1 895 898,13	0,03
<b>TOTAL UKRAINE</b>			<b>13 372 720,41</b>	<b>0,20</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 385 998 331,91</b>	<b>51,60</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>3 385 998 331,91</b>	<b>51,60</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
AGACHE ZCP 31-01-24	EUR	12 500 000	12 455 515,40	0,19
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 455 515,40</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>12 455 515,40</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>12 455 515,40</b>	<b>0,19</b>

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	EUR	1	3 793,28	0,00
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 793,28</b>	<b>0,00</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BNP Paribas Easy Energy Metals Enhanced Roll UCITS ETF RH E	EUR	7 944 001	81 449 047,85	1,24
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>81 449 047,85</b>	<b>1,24</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>81 452 841,13</b>	<b>1,24</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>81 452 841,13</b>	<b>1,24</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-8 981	-1 796 200,00	-0,03
DJS BAS R FUT 0324	EUR	5 771	9 695 280,00	0,15
DJ STX600 AUT 0324	EUR	-1 028	494 960,81	0,01
EC EURUSD 0324	USD	9 591	10 369 831,92	0,15
E-MIN RUS 200 0324	USD	2 574	12 183 851,70	0,19
EURO BOBL 0324	EUR	3 879	6 243 638,40	0,10
EURO BTP 0324	EUR	-753	-2 599 676,42	-0,04
EURO BUND 0324	EUR	-599	296 222,29	0,01
FV CBOT UST 5 0324	USD	11 255	26 109 571,42	0,40
IFSC NIFTY 50 0124	USD	2 598	1 210 720,16	0,02
JAP GOVT 10 0324	JPY	-200	463 719,38	0,01
MME MSCI EMER 0324	USD	2 803	5 596 868,19	0,09
MSCI CHINA 0324	USD	-1 826	-1 561 082,24	-0,03
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-553	-456 094,31	-0,01
SHORT EUR-BTP 0324	EUR	-6 895	-4 552 412,00	-0,07
SP 500 MINI 0324	USD	-2 786	-7 446 509,43	-0,12
US TBOND 30 0324	USD	-2 750	-24 622 476,58	-0,38
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>29 630 213,29</b>	<b>0,45</b>
<b>Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré</b>				
GDMNTR BOFA USD 0324	USD	58 492	843 524,83	0,01
IBOV BOFA 0224	BRL	5 565	7 036 563,57	0,11
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré</b>			<b>7 880 088,40</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>37 510 301,69</b>	<b>0,57</b>

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
BBG CALC SOFR 3M 06/2024 PUT 94.8125	USD	4 180	425 700,45	0,01
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4100	EUR	12 230	51 732 900,00	0,79
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4250	EUR	-12 230	-33 656 960,00	-0,52
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4325	EUR	-12 230	-24 851 360,00	-0,38
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4450	EUR	12 230	11 642 960,00	0,17
DJ EURO STOXX 50 02/2024 PUT 4300	EUR	5 409	1 222 434,00	0,02
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132	EUR	2 939	-946 116,56	-0,01
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 133	EUR	2 941	-1 182 556,54	-0,02
S&P 500 INDEX 02/2024 PUT 4550	USD	1 301	2 461 494,59	0,04
S&P 500 INDEX 03/2024 PUT 4000	USD	690	468 474,18	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>7 316 970,12</b>	<b>0,11</b>
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré</b>				
EURJPY C 160 01/24	EUR	-350 000 000	-37 800,00	0,00
EURNOK P11 0324	EUR	261 000 000	2 242 501,56	0,04
EURTRY P31 0224	EUR	8 300 000	92 271,10	0,00
EURTRY P31 0224	EUR	12 450 000	135 742,35	0,00
EURUSD C1.09 0124	EUR	-668 000 000	-10 388 181,56	-0,16
EURUSD P1.04 0124	EUR	668 000 000	1 816,96	0,00
USDJPY P 143 01/24	USD	-291 000 000	-3 968 074,05	-0,06
USDJPY P 147 01/24	USD	291 000 000	11 803 311,94	0,18
YEN 01/2024 PUT 150	EUR	700 000 000	608 181,00	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré</b>			<b>489 769,30</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>7 806 739,42</b>	<b>0,12</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
FIX/10.505/BZDIOV/0.	BRL	1 305 083 000	3 713 982,96	0,05
FIX/10.537/BZDIOV/0.	BRL	435 493 000	1 294 866,43	0,02
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	BRL	671 483 000	1 813 069,75	0,03
FIX/12.109/BZDIOV/0.	BRL	999,46	1,38	0,00
FIX/2.8053/E6R/0.0	EUR	117 112 000	2 022 430,55	0,03
FIX/3.3393/E6R/0.0	EUR	663 133 000	11 263 347,16	0,17
FIX/4.4413/SOFRATE/	USD	375 300 000	3 532 763,68	0,05
FIX/4.5163/SOFRATE/	USD	535 440 000	6 789 464,94	0,10
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	MXN	492 797 000	2 284,12	0,00

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	MXN	492 796 000	18 851,70	0,00
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	MXN	2 000	-0,81	0,00
FIX/8.525/MXIBTI/0.0	MXN	1 009 734 000	-457 771,36	-0,01
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	MXN	505 324 000	132 018,96	0,00
FIX/8.585/MXIBTI/0.0	MXN	1 009 734 000	-346 855,55	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	JPY	54 000 000 000	-236 288,46	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	JPY	58 861 941 000	-302 865,99	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	JPY	58 759 124 088	-1 155 502,21	-0,02
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	JPY	56 240 876 000	-1 234 897,57	-0,02
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	JPY	35 128 989 000	-180 589,44	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	JPY	35 128 988 000	-180 589,44	0,00
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>26 487 720,80</b>	<b>0,40</b>
<b>Swaps d'inflation</b>				
2.5277/CPURNSA	USD	535 441 000	-3 626 785,87	-0,05
FIX/2.209/CPTFEMU	EUR	288 190 000	-2 705 213,59	-0,04
FIX/2.45/CPURNSA	USD	72 340 000	-476 375,69	-0,01
FIX/2.457/CPURNSA	USD	130 213 000	-880 934,88	-0,02
FIX/2.465/CPURNSA	USD	73 000 000	-508 898,30	-0,01
FIX/2.47/CPURNSA	USD	397 317 000	-2 820 906,94	-0,04
FIX/2.4795/CPURNSA	USD	375 300 000	-1 702 128,96	-0,02
FIX/2.505/CPTFEMU	EUR	295 889 000	-6 372 926,32	-0,10
FIX/2.512/CPTFEMU	EUR	214 356 000	-4 691 586,44	-0,08
FIX/2.5225/CPURNSA	USD	65 875 000	-562 075,02	0,00
FIX/2.535/CPURNSA	USD	65 947 000	-583 925,32	-0,01
FIX/2.5525/CPURNSA	USD	72 390 000	-673 619,57	-0,01
FIX/2.57625/CPURNSA	USD	65 873 000	-658 743,86	-0,01
FIX/2.585/CPURNSA	USD	70 147 000	-717 312,72	-0,01
FIX/2.652/CPURNSA	USD	83 416 000	-1 260 267,39	-0,02
FIX/2.658/CPURNSA	USD	50 048 000	-780 860,41	-0,01
FIX/2.6625/CPURNSA	USD	45 044 000	-719 483,70	-0,01
FIX/2.6625/CPURNSA	USD	96 760 000	-1 545 538,62	-0,02
FIX 2.581/CPTFEMU	EUR	431 723 000	-10 140 297,35	-0,16
FIXE/2.535/CPURNSA	USD	72 390 000	-640 974,63	-0,01
<b>TOTAL Swaps d'inflation</b>			<b>-42 068 855,58</b>	<b>-0,64</b>
<b>Credit Default Swap</b>				
ITRAXX EUR XOVER S40	EUR	-500 282 945	-40 588 049,82	-0,61
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>-40 588 049,82</b>	<b>-0,61</b>
<b>CFD</b>				
CFD AC ACCOR SA	EUR	-209 341	-584 061,39	-0,01

# INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 29 DECEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CFD CPRT COPART	USD	-251 234	277 468,41	0,00
ML INTUIT INC	USD	-12 552	-608 709,22	-0,01
ML XPENG INC	USD	-673 693	1 231 937,59	0,02
MS DOLLAR GEN 1230	USD	-57 375	-250 867,92	0,00
MSF EXPD USD 1230	USD	-56 352	-349 952,22	0,00
MS KOHL S (EUR) 1230	USD	-294 406	-1 393 874,42	-0,02
MS KONINKLIJKE EUR 1	EUR	-726 799	-1 682 539,69	-0,03
SHBA SVENSKA	SEK	-736 883	-526 635,90	-0,01
<b>TOTAL CFD</b>			<b>-3 887 234,76</b>	<b>-0,06</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-60 056 419,36</b>	<b>-0,91</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>-14 739 378,25</b>	<b>-0,22</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE B.P.S.S.	JPY	-72 216 666	-463 719,38	-0,01
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-5 653 139,93	-5 653 139,93	-0,08
APPEL MARGE B.P.S.S.	USD	-23 622 587,75	-21 384 680,89	-0,33
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-27 501 540,20</b>	<b>-0,42</b>
<b>Créances</b>			<b>3 590 542 950,75</b>	<b>54,72</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 349 851 314,25</b>	<b>-51,05</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>139 884 983,91</b>	<b>2,13</b>
<b>Actif net</b>			<b>6 562 183 787,17</b>	<b>100,00</b>

Part A JPY Inc	JPY	530 264	11 327,00
Part B JPY Inc	JPY	315 137	14 989,00
Part A EUR Y dis	EUR	705 466,054	109,16
Part A EUR Acc	EUR	8 687 507,295	657,48
Part A CHF Acc Hdg	CHF	112 829,149	109,33
Part E EUR Acc	EUR	4 199 177,596	159,01
Part A USD Acc Hdg	USD	193 646,725	133,42

# COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part A EUR Y dis

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	416 224,97	EUR	0,59	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	282 186,42	EUR	0,40	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	536 154,20	EUR	0,76	EUR
TOTAL	1 234 565,59	EUR	1,75	EUR

# ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénominateur du Produit: CARMIGNAC PATRIMOINE  
Identifiant d'entité juridique: 969500YXGX7FIV0U3F31

## CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET / OU SOCIALES

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 10% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



## DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Le fonds applique des approches « *best-in-universe* » (identification des sociétés qui offrent des activités durables) et « *best-effort* » (approche consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps) afin d'investir de manière durable : 1) intégration ESG, 2) filtrage négatif, 3) filtrage positif



via une approche basée sur l'alignement aux objectifs de développement durable des Nations unies, 4) responsabilité actionnariale pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, et 5) suivi des principales incidences négatives (*principal adverse impacts* – « PAI »). Aucun manquement aux caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifié au cours de l'année.

## ● QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DES INDICATEURS DE DURABILITE ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- 1) Taux de couverture de l'analyse ESG :** L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (*System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory*) de Carmignac est appliquée à au moins 90% des titres. En 2023, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 100% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés) , en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.
- 2) Réduction de l'univers d'investissement** (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) :
  - a. Exclusions à l'échelle de la société de gestion :** les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche fondée sur les normes et règles internationales dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.
  - b. Filtrage négatif propre au fonds :** Les positions du portefeuille actions ayant une notation MSCI inférieure à 1,4 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, et les positions du portefeuille obligataire ayant une notation MSCI inférieure à 2,5 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, ou ayant une notation MSCI globale de « CCC » (sur une échelle de notation de AAA à CCC) sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer le fonds à la suite d'une analyse ad hoc par le gérant (pouvant impliquer un engagement auprès de l'émetteur). Le tableau ci-après détaille les correspondances entre les notations MSCI et START utilisées par le fonds dans le filtrage négatif.

Borne basse MSCI		Notation START		Borne haute MSCI
8	≤	A	≤	10
6	≤	B	<	8
4	≤	C	<	6
2	≤	D	<	4
0	≤	E	<	2



En 2023, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 20.7% pour la partie action et 20.2% pour la partie obligation du portefeuille, basée sur les données de fin de trimestre.

En décembre 2023, nous avons changé notre méthode de réduction d'univers afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition des indices constituant ces univers et celle du portefeuille du fonds. C'est pourquoi la moyenne de réduction d'univers présentée plus haut est composée de la réduction d'univers non repondérée au Q1 Q2 Q3 et de la réduction d'univers repondérée au Q4 2023.

**3) Filtrage positif (investissement responsable) :** au minimum 10% de l'actif net du fonds est investi en actions de sociétés considérées comme alignées avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Un investissement / émetteur est aligné lorsqu'au moins l'un des trois seuils suivants est atteint :

**a. Produits et services :** 50% au moins du chiffre d'affaires provient de biens et services liés à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou

**b. Dépenses d'investissement (« CapEx » pour *capital expenditures*) :** 30% au moins des dépenses d'investissement de capital le sont dans des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou

**c. Opérations :**

- i. L'émetteur obtient le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, déterminé sur la base d'éléments probants fournis par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en lien avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à + 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et
- ii. L'émetteur ne s'est vu attribuer le statut « non aligné », pour l'alignement opérationnel, sur aucun des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à - 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion.

Ces seuils représentent une intentionalité significative de l'émetteur à l'égard de l'activité contributive. Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>. En 2023, 26.6% de l'actif net du fonds était investi en actions de sociétés alignées positivement à l'un des ODD décrits ci-dessus, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre. Les niveaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 10.5% et 16.1% de l'actif net du fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre de 2023. Notre définition de l'investissement durable a changé en juillet 2023 pour intégrer l'alignement des ODD sur les opérations et une modification du seuil d'alignement des dépenses d'investissement (« CapEx), qui est passé de 30 % à 50 %. Par conséquent, le pourcentage moyen d'investissements durables indiqué ci-dessus reflète la définition de l'investissement durable en place à ce moment-là : en utilisant la définition précédente pour les T1 et T2 et la définition actuelle pour les T3 et T4 2023 respectivement.

- 4) Responsabilité actionnariale :** les engagements environnementaux et sociaux des entreprises conduisant à l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

Sur l'année 2023, nous avons effectué des engagements sur 60 sociétés au niveau de Carmignac, et 22 sociétés au niveau de Carmignac Patrimoine. Ainsi, nous avons exercé près de 98.2% des votes pour les sociétés dans lesquelles nous avons des participations.

- 5) Principales incidences négatives (principal adverse impacts- « PAI ») :** concernant le suivi des principales incidences négatives, et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales et de leur intensité de GES.

En 2023, nous avons remplacé Impact Cubed par MSCI comme fournisseur de données pour le suivi des PAI, car MSCI offrait une plus grande transparence et une plus grande flexibilité pour construire nos propres outils à partir des données brutes fournies par MSCI. Veuillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2023, basé sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions actions et obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 émissions GES	289842.51	99.89%
Scope 2 GES	Scope 2 émissions GES	51808.61	99.89%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2259837.65	99.63%
Total GES	Total émissions GES	2599002.12	99.01%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	574.91	99.01%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	1257.57	99.01%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	15%	99.01%
Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	65%	78.36%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	0.61	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	0.00	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	1.61	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	0.20	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	4.86	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	0.00	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	0.00	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	0.07	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	2.10	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	0.79	89.07%

Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	0%	99.01%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0.00	0.53%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	81.74	38.35%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0.00	6.38%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00	99.98%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.31	99.01%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	11%	32.52%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	38%	99.89%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0.00	99.10%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	272.05	71.84%
Intensité des gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays d'investissement (Tonnes d'émissions de CO2e par million d'euros de PIB du pays)	320.58	0.00%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0.25	0.00%

## ● ...ET PAR RAPPORT AUX PERIODES PRECEDENTES ?

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants de son approche à quatre piliers pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- 1) Taux de couverture de l'analyse ESG :** L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (*System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory*) de Carmignac est appliquée à au moins 90% des titres. Au 30/12/2022, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99.43% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés).
- 2) Réduction de l'univers d'investissement** (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) : un filtrage négatif et des exclusions d'activités et de pratiques non durables, reflétées dans les faibles scores ESG de START, MSCI et ISS (« Institutional Shareholder Services ») ESG, sont effectués sur la base des indicateurs suivants : (a) pratiques préjudiciables à la société et à l'environnement, (b) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (c) armes controversées, (d) production de charbon thermique, (e) producteurs d'énergie n'ayant pas mis en place d'objectif d'alignement à l'Accord de Paris, (f) entreprises impliquées dans la production de tabac, (g) entreprises impliquées dans le divertissement pour adultes. Au 30/12/2022, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 21.17% pour la partie action et 21.77% pour la partie obligation du portefeuille.
- 3) Filtrage positif :** au minimum 10% de l'actif net du fonds (c'est-à-dire son actif net, à l'exclusion des liquidités, des produits dérivés utilisés à des fins de couverture, ainsi que des OPC utilisés pour la gestion de la liquidité) est investi en actions de sociétés dont au moins 50% des revenus proviennent de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies sur 17. Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>. Au 30/12/2022, 24.7% de l'actif net du fonds était investi en actions de sociétés alignées positivement à l'un des 9 ODD décrits ci-dessus.
- 4) Responsabilité actionnariale :** les engagements environnementaux et sociaux des entreprises conduisant à l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

Sur l'année 2022, nous avons effectué des engagements sur 81 sociétés au niveau de Carmignac, et 19 sociétés au niveau de Carmignac Patrimoine. Ainsi, nous avons exercé près de 100% des votes pour les sociétés dans lesquelles nous avons des participations (98.21%).



En outre, concernant le suivi des principales incidences négatives (*principal adverse impacts*- « PAI »), et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Veillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2022, basé sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions actions et obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 emissions GES	<b>345252,5</b>	58%
Scope 2 GES	Scope 2 emissions GES	<b>59752,5</b>	58%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	<b>2762720</b>	58%
Total GES	Total émissions GES	<b>3167727,5</b>	58%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	<b>399,07</b>	58%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	<b>968,4025</b>	58%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	<b>8%</b>	58%
Part de la consommation d'énergie non-renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	<b>68%</b>	58%
Part de la production d'énergie non-renouvelable	Part de la production d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	<b>22%</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	<b>0,345</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	<b>N/A</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	<b>0,89</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	<b>0,2375</b>	58%

Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	<b>5,8075</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	<b>N/A</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	<b>N/A</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	<b>0,03</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	<b>1,7675</b>	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	<b>0,505</b>	58%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	<b>1%</b>	58%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	<b>201,57</b>	58%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	<b>118,265</b>	58%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	<b>2982,885</b>	58%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<b>1%</b>	58%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<b>24%</b>	58%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	<b>85%</b>	58%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres su conseil d'administration dans les entreprises	<b>33%</b>	58%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	<b>0</b>	58%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	<b>90,3</b>	58%

## ● **QUELS ETAIENT LES OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER ENTENDAIT PARTIELLEMENT REALISER ET COMMENT L'INVESTISSEMENT DURABLE A-T-IL CONTRIBUE A CES OBJECTIFS ?**

Le fonds investit au minimum 10% de son actif net en actions de sociétés qui s'alignent positivement sur les objectifs d'investissement durable des Nations unies considérés. Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Comme mentionné ci-dessus, un émetteur est considéré comme aligné lorsqu'au moins l'un des trois seuils suivants est atteint :

- a. Produits et services :** 50% au moins du chiffre d'affaires provient de biens et services liés à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- b. Dépenses d'investissement (« CapEx » pour *capital expenditures*) :** 30% au moins des dépenses d'investissement de capital le sont dans des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- c. Opérations :**
  - i. L'émetteur obtient le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, déterminé sur la base d'éléments probants fournis par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en lien avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à + 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et
  - ii. L'émetteur ne s'est vu attribuer le statut « non aligné », pour l'alignement opérationnel, sur aucun des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à - 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe. Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributrice. Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>.



## **DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER A PARTIELLEMENT REALISES N'ONT-ILS PAS CAUSE DE PREJUDICE IMPORTANT A UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL OU SOCIAL ?**

La société de gestion utilise les mécanismes suivants pour s'assurer que les investissements responsables du fonds ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable sur le plan environnemental ou social :

**1) Réduction de l'univers d'investissement** (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) :

**i) Exclusions à l'échelle de la société de gestion** : les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche fondée sur les normes et règles internationales dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (f) tabac, (g) divertissement pour adultes.

**ii) Filtrage négatif propre au fonds** : Les positions du portefeuille actions ayant une notation MSCI inférieure à 1,4 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, et les positions du portefeuille obligataire ayant une notation MSCI inférieure à 2,5 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, ou ayant une notation MSCI globale de « CCC » (sur une échelle de notation de AAA à CCC) sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer le fonds à la suite d'une analyse ad hoc par le gérant (pouvant impliquer un engagement auprès de l'émetteur).

**2) Responsabilité actionnariale** : les engagements ESG des entreprises contribuant à une meilleure sensibilisation aux politiques de développement durable des entreprises et à leur amélioration sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

## **COMMENT LES INDICATEURS CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES ONT-ILS ETE PRIS EN CONSIDERATION ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont suivis sur une base trimestrielle. Les incidences négatives sont identifiées selon leur degré de gravité. Après discussion avec l'équipe d'investissement concernée, un plan d'action est établi comprenant un calendrier d'exécution.

Le dialogue avec l'entreprise est généralement le plan d'action privilégié pour influencer l'atténuation des incidences négatives par l'entreprise concernée, auquel cas l'engagement de l'entreprise est inclus dans le plan d'engagement trimestriel de Carmignac, conformément à la politique d'engagement de Carmignac. Un désinvestissement peut être envisagé avec une stratégie de sortie prédéterminée dans les limites de cette politique.

## **LES INVESTISSEMENTS DURABLES SONT-ILS CONFORMES AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES RELATIFS AUX ENTREPRISES ET AUX DROITS DE L'HOMME ? DESCRIPTION DETAILLEE :**

La société de gestion applique un processus de filtrage des controverses relatives aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour tous les investissements dans le fonds.

La société de gestion agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permettant aux entreprises multinationales d'évaluer les normes qui leurs sont applicables, y compris, sans que cela soit limitatif, les violations des droits de l'homme, le droit du travail et les pratiques standard liées au climat.

Le fonds applique un processus de filtrage des controverses pour tous ses investissements. Les entreprises qui ont commis des controverses importantes contre l'environnement, les droits de l'homme et le droit international du travail, pour citer les principales infractions, sont exclues. Ce processus de filtrage fonde l'identification des controverses sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises et sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et est communément appelé « filtrage normatif », intégrant un filtrage restrictif contrôlé et mesuré via le système ESG propriétaire de Carmignac « START ». Une notation et une recherche de controverse d'entreprise sont appliquées en utilisant des données extraites d'ISS ESG comme base de données de recherche.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE?**

La société de gestion s'est engagée à appliquer les normes techniques de réglementation (dits « RTS ») visées à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 qui qualifient 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Dans le cadre de sa stratégie PAI, Carmignac identifie les entreprises qui sous-performent l'indice de référence en termes d'indicateurs PAI. Notre fournisseur de données tiers, MSCI, nous permet de suivre l'impact de nos fonds pour chaque PAI.

Les valeurs PAI du fonds sont comparées aux valeurs de l'indice de référence. Lorsque le PAI du fonds sous performe l'indice de référence au-delà d'un certain seuil, nous recherchons les entreprises qui contribuent le plus à la sous-performance du PAI en question. Ces sociétés sont considérées comme des valeurs aberrantes.

L'identification des valeurs aberrantes pour chaque indicateur PAI nous permet de nous engager auprès des entreprises afin de nous assurer qu'elles s'engagent à réduire leur impact. Carmignac Patrimoine ne présente pas de valeur aberrante par rapport à son indice de référence pour les indicateurs PAI. Nous effectuerons un suivi auprès des entreprises du portefeuille si des valeurs aberrantes apparaissent.

## QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

Veillez trouver ci-dessous les 15 principaux investissements de 2023 basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour les portions actions et obligations du portefeuille :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HERMES INTERNATIONAL	Consommation Discrétionnaire	2.16%	France
ELI LILLY & CO	Santé	2.08%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	2.03%	États-Unis
AMAZON.COM INC	Consommation Discrétionnaire	1.63%	États-Unis
AIRBUS GROUP	Industrie	1.44%	France
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Technologies de l'Information	1.41%	États-Unis
AGNICO EAGLE MINES	Matériaux	1.36%	Canada
S&P GLOBAL INC	Finance	1.28%	Etats-Unis
NOVO NORDISK AS	Santé	1.28%	Danemark
ASTRAZENECA PLC	Santé	1.25%	Royaume-Uni
ALIBABA GROUP HOLDING	Consommation Discrétionnaire	1.22%	Chine
NEWMONT MINING	Matériaux	1.18%	États-Unis
FACEBOOK INC	Services de Télécommunication	1.12%	États-Unis
SCHLUMBERGER	Énergie	1.10%	Etats-Unis
UBS AG	Finance	1.08%	Suisse

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ITALY 3.50% 15/01/2026	Obligations d'Etat	4.19%	Italie
ITALY 0.50% 01/02/2026	Obligations d'Etat	2.62%	Italie
USA 1.12% 15/01/2033	Obligations d'Etat	2.02%	Etats-Unis
UNITED STATES 0.12% 15/04/2025	Obligations d'Etat	1.29%	États-Unis
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Obligations d'Etat	1.04%	États-Unis
FRANCE 0.10% 01/03/2029	Obligations d'Etat	1.01%	France
GREECE 4.25% 15/06/2033	Obligations d'Etat	0.90%	Grèce
UNITED STATES 1.12% 15/01/2033	Obligations d'Etat	0.73%	Etats-Unis
ITALY 1.25% 17/02/2026	Obligations d'Etat	0.66%	Italie
CZECH REPUBLIC 1.95% 30/07/2037	Obligations d'Etat	0.50%	République Tchèque
PETROLEOS MEXICANOS 4.88% 21/02/2028	Énergie	0.47%	Mexique
PEMEX 4.88% 21/02/2028	Énergie	0.47%	Mexique
BNP PARIBAS 11/06/2030	Finance	0.42%	France
BNP PARIBAS S 7.38% 11/06/2030	Finance	0.41%	France
ROMANIA 4.62% 03/04/2049	Obligations d'Etat	0.40%	Roumanie

Source: Carmignac, 29.12.2023

## QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENT LIES A LA DURABILITE ?

En 2023, 26.6% de l'actif net du fonds étaient consacrés à des investissements durables (alignés avec des objectifs de développement durable), en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



## ● QUELLE ETAIT L'ALLOCATION DES ACTIFS ?

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. En 2023, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 100% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés), en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

### Proportion minimale d'investissements durables :

Le fonds effectue des investissements durables en ce qu'il investit au moins 10% de son actif net en actions de sociétés alignées positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies. En dehors de ce minimum d'investissements durables de 10% de l'actif net, le fonds pourra cibler des entreprises dont les produits et services, investissement en CapEx et les opérations ne sont pas alignés sur les objectifs de développement durable considérés. Les niveaux minimums d'investissements promouvant des caractéristiques E/S, ayant des objectifs environnementaux et sociaux seront respectivement de 1% et 3% des actifs nets du Fonds. En 2023, ces proportions étaient respectivement de 10.5% et 16.1% de l'actif net du fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

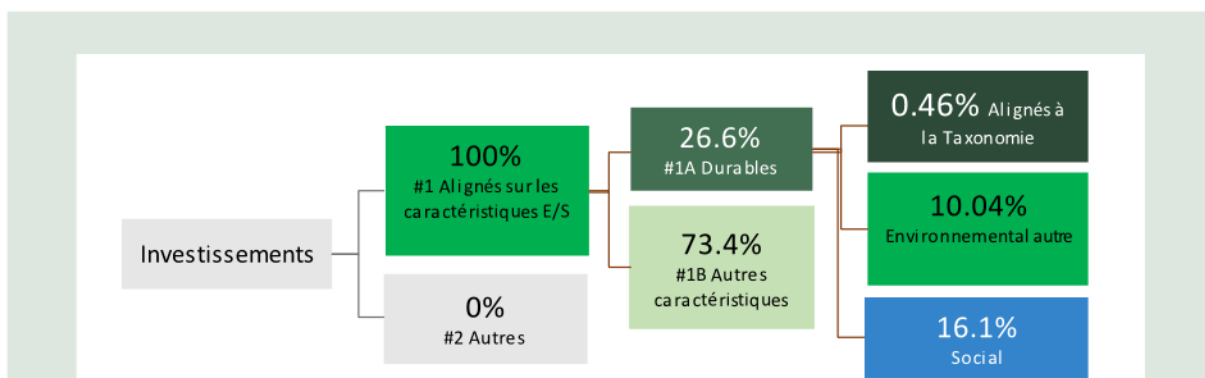
### Proportion de #2 Autres investissements :

Lorsque les investissements se situent en dehors de la limite minimale de 90% intégrant les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse ESG peut ne pas avoir été effectuée. En 2023, cette proportion est de 0% de l'actif net du Fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



**La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.**

**La catégorie #2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

**La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres E/S caractéristiques** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnemental et social qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

## ● **DANS QUELS SECTEURS ECONOMIQUES LES INVESTISSEMENTS ONT-ILS ETE REALISES ?**

Veillez trouver ci-dessous les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés en 2023, basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour la portion actions du portefeuille :

Secteurs économique	% d'actifs
Santé	8.5%
Technologies de l'Information	6.6%
Consommation Discrétionnaire	6.5%
Matériaux	5.5%
Finance	4.1%
Industrie	3.6%
Services de Télécommunication	2.9%
Biens de Consommation de Base	2.6%
Énergie	1.3%
Équipements et services énergétiques	1.1%
Pétrole, gaz et combustibles	0.2%
Immobilier	0.6%
Services aux Collectivités	0.3%

Source: Carmignac, 29.12.2023

Veillez trouver ci-dessous les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés en 2023, basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour la portion obligations du portefeuille :

Secteurs économique	% d'actifs
Finance	9.18%
Énergie	7.37%
Équipements et services énergétiques	4.35%
Pétrole, gaz et combustibles	3.02%
Consommation Discrétionnaire	1.61%
Immobilier	1.12%
"Services de Télécommunication"	1.10%
Services aux Collectivités	1.00%
Technologies de l'Information	0.38%
Industrie	0.36%
Santé	0.34%
Matériaux	0.05%
Biens de Consommation de Base	0.02%

Source: Carmignac, 29.12.2023



## **DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL ETAIENT-ILS ALIGNES A LA TAXONOMIE DE L'UE ?**

Le fonds a un objectif environnemental lié aux Objectifs de Développement Durable et non à la Taxonomie Européenne. En 2023, son alignement à la taxonomie de l'UE était de 0.46%.

● **LE PRODUIT FINANCIER A-T-IL INVESTI DANS DES ACTIVITES LIEES AU GAZ FOSSILE ET/OU A L'ENERGIE NUCLEAIRE CONFORMES A LA TAXONOMIE DE L'UE1?**

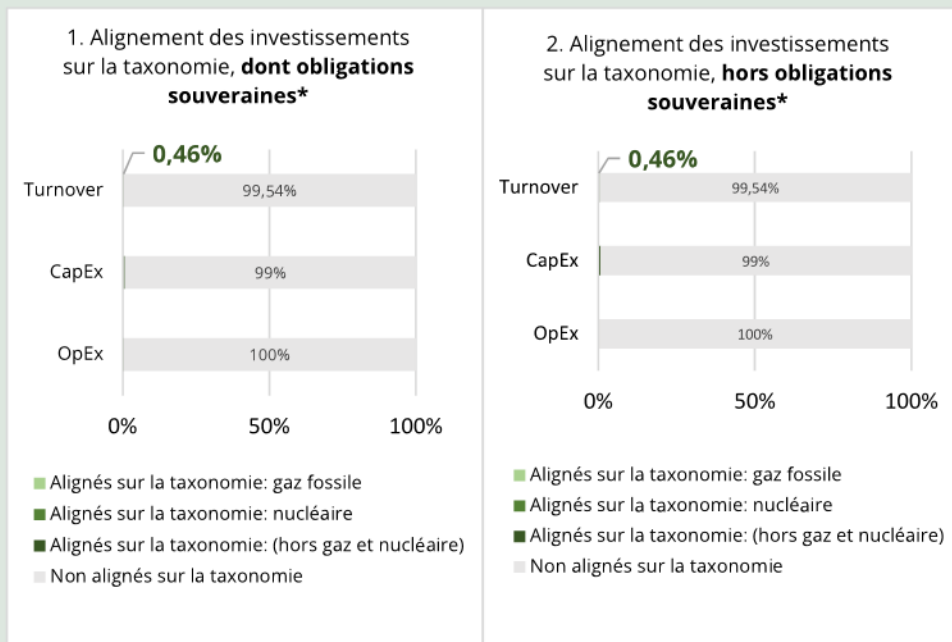
Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non :

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **QUELLE ETAIT LA PART DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS DES ACTIVITES TRANSITOIRES ET HABILITANTES ?**

Non applicable.

- **OU SE SITUE LE POURCENTAGE D'INVESTISSEMENTS ALIGNES SUR LA TAXONOMIE DE L'UE PAR RAPPORT AUX PERIODES DE REFERENCE PRECEDENTES ?**

En 2022, l'alignement du fodn avec la taxonomie UE était de 0.46%.



- **QUELLE ETAIT LA PART D'INVESTISSEMENT DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL NON ALIGNES SUR LA TAXONOMIE DE L'UE ?**

Le niveau d'investissements durables ayant un objectif environnemental mais qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 10.04 % de l'actif net, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre de 2023.



- **QUELLE ETAIT LA PART D'INVESTISSEMENTS DURABLES SUR LE PLAN SOCIAL ?**

En 2023, la part d'investissements durables ayant un objectif social était de 16.1% de l'actif net, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.



- **QUELS ETAIENT LES INVESTISSEMENTS INCLUS DANS LA CATEGORIE « AUTRES », QUELLE ETAIT LEUR FINALITE ET EXISTAIT-IL DES GARANTIES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES MINIMALES ?**

La part restante du portefeuille (c'est-à-dire en dehors de la proportion minimale de 90%) peut également promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales mais n'est pas systématiquement couverte par l'analyse ESG. Ces actifs peuvent comprendre des instruments dérivés ou des titres ayant fait l'objet d'une introduction en bourse, et dont l'analyse ESG peut être réalisée postérieurement à l'acquisition dudit instrument financier par le fonds. Les liquidités (et instruments équivalents), ainsi que les dérivés (utilisés à des fins de couverture ou d'exposition) sont également inclus sous « #2 Autres ».

L'ensemble des actifs du fonds (hors liquidités et instruments dérivés) appliquent des filtres et des exclusions sectoriels et normatifs négatifs garantissant un minimum des garanties environnementales sociales.

En outre, le processus d'exclusion assurant le respect du principe consistant à ne pas causer de préjudice important l'absence de préjudice significatif, et le suivi des incidences négatives s'appliquant à l'ensemble des actifs du fonds.



Au niveau des émetteurs (actions et obligations d'entreprise), les investissements qui ne sont pas des investissements durables sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de normes du travail et de lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage des controverses (approche « basée sur les normes »). Ces investissements sont soumis à un examen des garanties minimales pour s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



## **QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES POUR RESPECTER LES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ?**

Les actions ci-dessous ont été menées au niveau du dispositif de la société de gestion en 2023 afin de soutenir le processus d'investissement dans le respect des caractéristiques environnementales et sociales :

### Intégration ESG

- Nous avons continué à développer notre système propriétaire ESG, appelé START, qui regroupe les données brutes des entreprises liées à l'ESG sur une seule interface, ce qui comprend des données sur l'impact, le carbone et les controverses, ainsi que des analyses exclusives de nos analystes.
- Nous avons développé notre méthodologie d'alignement sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies via les opérations, que nous utilisons pour une large sélection de nos fonds. Cette méthodologie nous aide à évaluer dans quelle mesure les pratiques opérationnelles d'une entreprise sont alignées sur les ODD des Nations unies.

### Rapport sur le développement durable

- Nous avons ajouté des données ESG dans nos rapports de fonds pour nos fonds de l'article 8 et 9, détaillant la performance des indicateurs ESG par rapport à nos indices de référence et l'alignement de leurs investissements sur les objectifs de développement durable des Nations unies.
- Nous avons encore affiné notre focalisation sur trois thèmes clés du développement durable : le climat (C), l'émancipation (E) et le leadership (L). Nous avons publié un guide à l'intention des entreprises dans lesquelles nous investissons sur nos attentes en matière d'ESG par rapport à ces thèmes : [https://carmidoc.carmignac.com/ESGGUIDE\\_FR\\_fr.pdf](https://carmidoc.carmignac.com/ESGGUIDE_FR_fr.pdf)

## Engagements

- Objectif 100 % de votes : nous avons réussi à participer à près de 100 % (95 % en 2023) de tous les votes possibles lors des assemblées générales annuelles. Nous nous sommes engagés auprès de 60 entreprises sur des questions ESG et avons commencé à publier des rapports trimestriels sur les principales statistiques de vote et des exemples d'engagements.
- Stewardship Code : Nous avons été approuvés par le FRC pour devenir signataire du Stewardship Code en respectant tous les principes, tels qu'ils sont formalisés dans notre rapport sur la responsabilité actionnariale annuel : [https://carmidoc.carmignac.com/SWR\\_FR\\_fr.pdf](https://carmidoc.carmignac.com/SWR_FR_fr.pdf)
- Consultation réglementaire : Contribution complète aux consultations de la Commission européenne, soit directement, soit par l'intermédiaire des groupes de travail de nos associations de fonds : EFAMA, AI, UK, Alfi Luxembourg et AFG, France. Il nous a été demandé de présenter au régulateur français notre méthodologie de réduction de l'univers d'investissement basée sur des critères ESG sans biais sectoriels, qui a été retenue dans le contexte des nouvelles lignes directrices de l'industrie.

## Transparence

- Nous avons créé un nouveau centre d'investissement durable sur notre site web pour valoriser notre approche, nos politiques et nos rapports en matière d'ESG : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/investissement-durable/apercu](https://www.carmignac.fr/fr_FR/investissement-durable/apercu)
- Nous avons lancé un calculateur de résultats ESG afin que les investisseurs puissent évaluer les contributions sociales et environnementales de leurs investissements dans nos fonds responsables et durables. Notre calculateur de résultats ESG est avant tout un outil pédagogique pour les aider à comprendre ce que leur épargne finance indirectement. Il reflète notre engagement en matière de transparence et renforce notre approche de l'investissement durable.  
Il est disponible ici : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/investissement-durable/simulateur-investissement-responsable](https://www.carmignac.fr/fr_FR/investissement-durable/simulateur-investissement-responsable)

## Engagements collaboratifs

Carmignac considère que l'engagement direct et l'engagement collaboratif ont de la valeur, et que c'est la combinaison des deux qui conduit aux engagements les plus influents et les plus efficaces. C'est en unissant leurs forces que les investisseurs peuvent le plus efficacement influencer les entreprises en portefeuille sur les questions ESG importantes, y compris les risques systémiques et à l'échelle du marché, et en fin de compte contribuer à améliorer le fonctionnement des marchés. C'est dans cette optique que nous avons renforcé notre participation à Climate 100+, en particulier pour l'engagement collectif avec Pemex en tant que détenteur d'obligations de l'entreprise.

En ce qui concerne plus spécifiquement les engagements, notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits d'actionnaires et l'engagement avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est maintenu par les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et l'équipe ESG. Nous pensons que notre engagement permet de mieux comprendre comment les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent leur profil ESG tout en assurant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Notre engagement peut porter sur l'une des cinq considérations suivantes 1) les risques ESG, 2) un thème

ESG, 3) un impact souhaité, 4) un comportement controversé, ou 5) une décision de vote lors d'une assemblée générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et détenteurs d'obligations lorsque cela permet d'influencer les actions et la gouvernance des sociétés détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que la société identifie, prévoit et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et maintient des politiques et des directives. Pour en savoir plus sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site internet.

Sur l'année 2023, nous avons effectué des engagements sur 60 sociétés au niveau de Carmignac, et 22 sociétés au niveau de Carmignac Patrimoine.

Par exemple, en 2023, Carmignac a tenu deux réunions avec Total Energies.

Ces deux réunions ont été l'occasion pour Carmignac de faire un retour à l'entreprise sur sa stratégie climatique. Nous avons reconnu les efforts fait par l'entreprise sur une série de questions de durabilité et la maturation de sa stratégie de transition énergétique.

Nous soulignons ci-dessous les points clés de la discussion avec l'entreprise :

- Responsabilité des émissions indirectes de CO2 (scope 3) ;
- Évolution des investissements dans les énergies faibles en carbone ;
- Utilisation de mécanismes de compensation au lieu de technologies permettant de réduire directement les émissions de carbone ;
- Articulation des avantages environnementaux de la stratégie d'expansion du gaz à l'aide d'une analyse de scénarios prospectifs par rapport à d'autres technologies viables.

En conséquence, Carmignac a voté contre le rapport 2023 sur le développement durable et les progrès climatiques de l'entreprise. Nous restons préoccupés par le fait que le rapport de la société manque d'informations importantes pour nous permettre de comprendre et de comparer sa stratégie de transition énergétique avec celle de ses pairs. De plus, nous pensons que la direction n'est pas suffisamment encline à reconnaître la responsabilité de l'entreprise dans les émissions de ses produits. Nous pensons que cette position ne sera pas tenable à moyen ou long terme d'un point de vue juridique.



## **QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE DURABLE ?**

Non applicable

## **EN QUOI L'INDICE DE REFERENCE DIFFERAIT-IL D'UN INDICE DE MARCHÉ LARGE ?**

Non applicable

- **QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER AU REGARD DES INDICATEURS DE DURABILITE VISANT A DETERMINER L'ALIGNEMENT DE L'INDICE DE REFERENCE SUR L'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE ?**

Non applicable

- **QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?**

Non applicable

- **QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE MARCHE LARGE ?**

Non applicable

**CARMIGNAC GESTION**

24, place Vendôme - 75001 Paris. Tél. : (+33) 01 42 86 53 35-Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676

[www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

